

## L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES EN ROUMANIE

### 2.1 L'école en Roumanie. Petit historique de l'enseignement du français

La première école latine connue sur le territoire de la Roumanie fonctionnait à Cenad (la région du Banat), dès 1028. Cette école a été fondée dans le but de préparer les futurs prêtres et missionnaires et comptait autour de 30 élèves. Dans cette école, les jeunes apprenaient à écrire et à lire le latin et, parallèlement, apprenaient aussi la musique religieuse. Les années 1200 - 1300 voient naître des écoles avec un enseignement en latin à Oradea et Alba Iulia, toujours auprès des monastères et églises.

Les écoles roumaines se multiplient sensiblement pendant le 17<sup>e</sup> siècle sur tout le territoire du pays mais on pourrait parler d'un « enseignement moderne » autour des années 1700. Entre 1832 - 1848, trente-neuf écoles nationales fonctionnaient sur le territoire du pays, dont vingt en Valachie et dix-neuf en Moldavie. L'année 1848 a représenté un tournant important pour la culture et l'enseignement roumains. Les grandes actions de l'époque ont été préparées et dirigées par des politiciens, des écrivains, des poètes, des philosophes, des historiens et des enseignants.

Beaucoup d'actes normatifs et lois qui ont contribué à consolider l'enseignement roumain ont été rédigés dans la période d'entre les deux guerres mondiales. Parmi les plus importantes lois nous mentionnons : La loi pour l'enseignement primaire public (1924) ; La loi pour l'enseignement privé (1925) ; La loi pour l'enseignement secondaire (1928) ; La loi pour l'organisation de l'enseignement universitaire (1932) ; La loi pour l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement primaire et normal <sup>10</sup>(1939).

L'école roumaine est profondément bouleversée avec la réforme de 1948. Ainsi, l'article 35 du Décret 175 du 2 août 1948 prévoit que : « toutes les écoles confessionnelles ou privées de toutes sortes deviennent des écoles publiques ». Si jusqu'en 1948, dans toutes les écoles, on enseignait le français et l'italien, à partir de cette année là, la langue russe devient discipline d'étude obligatoire pour tous les élèves. En 1965, le russe perd son statut de langue obligatoire. À partir de 1968, l'anglais, le français, l'allemand, le russe, l'italien et l'espagnol

---

<sup>10</sup> On appelait « École normale », l'école qui préparait à l'époque les futurs maîtres

pouvaient être étudiés dans le cycle secondaire inférieur et supérieur. D'une situation où le russe était enseigné de façon obligatoire dès la première année de l'école primaire, la Roumanie passe au libre choix de la langue étrangère enseignée comme matière obligatoire à tous les enfants âgés de 9 à 11 ans.

De grands changements dans ce domaine se sont surtout produits au début des années 90, comme suite logique des importants événements politiques. Cependant, actuellement, l'éventail des langues étrangères contenues dans les documents officiels, offertes comme première langue étrangère dans l'enseignement roumain, reste assez restreint. L'anglais et le français viennent en tête, suivis de l'allemand, l'espagnol et/ou l'italien. Le russe est également présent mais année après année, l'effectif des élèves qui l'étudient diminue.

Selon l'étude réalisée par l'unité européenne d'Eurydice en 2001, *L'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe* :

« En Roumanie, la possibilité de créer des classes offrant un enseignement renforcé des langues étrangères (appelées « classes spécialisées ») existe depuis 1968 (depuis 1965, le russe n'est plus obligatoire), surtout dans les établissements scolaires des grandes villes, tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Il s'agit d'un enseignement renforcé du français, de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol et de l'italien. La loi sur l'enseignement de 1978 réduit toutefois ce type d'enseignement aux deux premiers cycles de l'enseignement secondaire. Au cours des années 80, cet enseignement renforcé disparaît complètement de tous les établissements scolaires. Ce n'est qu'au cours des années 90 qu'il est réintroduit tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Les années 90 voient également l'apparition d'écoles bilingues au niveau secondaire. Quoi qu'il en soit, et depuis les années 50, tous les élèves de l'enseignement secondaire ont toujours appris deux langues étrangères obligatoires ».

La tradition de l'enseignement du français langue étrangère en Roumanie est très ancienne. Dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle, à la suite de la Révolution de 1789, de nombreux français émigrent dans les Principautés roumaines et deviennent précepteurs dans les grandes familles de boyards roumains, secrétaires des princes ou professeurs de français. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, certains d'entre eux ouvrent des pensionnats et des écoles françaises pour l'éducation des jeunes filles et des jeunes gens. Après la Belgique, la Roumanie devient pendant le 19<sup>e</sup> siècle, le pays où la langue et la civilisation françaises sont des domaines prisés de l'enseignement.

« Le cas de la Roumanie est particulièrement intéressant. L'expansion du français dans les provinces danubiennes de Moldavie et de Valachie est considérable au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ceci tient à deux causes : linguistique car le roumain est une langue romane (donc proche du français) et historique (...). La volonté des princes, la curiosité des femmes de la haute société - pour qui ..."savoir le français (...) était indispensable" -, la diffusion des livres

français, les contacts avec les Russes francisés, la fréquentation des écoles grecques concourent à implanter le français dans la future Roumanie que la France aide à se constituer comme État unique et indépendant ». (DENIAU 1992 : 47 - 48)

En Valachie, les boyards ont demandé aux princes régnants l'autorisation d'introduire le français comme matière enseignée en 1817. Parmi les institutions françaises qui fonctionnaient dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle on peut citer le Pensionnat Vaillant, de Bucarest, fréquenté par de grandes personnalités roumaines de l'époque comme Ion Ghica, Grigore Alexandrescu, etc. À la même époque fonctionnait à Iași le Pensionnat de Victor Cuénim, où ont fait leurs premières années d'études V. Alecsandri, M. Kogălniceanu, etc. Beaucoup de ces jeunes gens ont continué ensuite leurs études en France. En 1838 est rédigé le premier dictionnaire franco-roumain par Vaillant, professeur au Collège de Sava. Parallèlement, les historiens Jules Michelet et Edgar Quinet défendent les droits nationaux des Roumains.

En 1856, le Traité de Paris, à la fin de la guerre de Crimée, reflète la position de Napoléon III, partisan de l'unification des deux principautés de Valachie et de Moldavie et favorable à leur indépendance. En 1858, la Convention de Paris jette les bases d'une constitution de la Roumanie. À la base de la Roumanie moderne se trouve une composante française, au niveau institutionnel, législatif, militaire, culturel et même dans la vie quotidienne et les mœurs.

En 1859, après l'Union des Principautés Roumaines, le français devient obligatoire dans toutes les écoles secondaires de la nouvelle Roumanie et des compagnies théâtrales françaises viennent donner des représentations à Bucarest et Iași. En Transylvanie, incorporée à l'époque à l'Empire austro-hongrois, le français a été introduit pour la première fois dans l'enseignement au Collège roumain de Brasov en 1867. Après la Grande Union de 1918, l'étude du français devient obligatoire dans toutes les écoles. Jusqu'en 1945 on pouvait facilement s'abonner à des publications françaises, mais à partir de cette date, cela a été interdit. Seule la Bibliothèque française les possédait et les conditions pour les consulter étaient contraignantes.

Concernant les méthodologies utilisées, à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle et surtout entre les deux guerres, les professeurs roumains de français adoptèrent une position intermédiaire entre la méthode grammaticale pratiquée au 19<sup>e</sup> siècle et la méthode directe qui venait de marquer son apparition. Cette période se caractérise par l'adoption de certains principes positifs de la méthode directe, tout en admettant l'emploi du roumain dans le déroulement des leçons, comme « un mal nécessaire » ; par l'importance accordée aux leçons orales ; par une

attitude raisonnable envers les problèmes grammaticaux, envisagés non pas comme un but en soi mais comme un moyen d'acquérir les structures du langage.

Après la Seconde Guerre mondiale, on constate le recul du français, remplacé par le russe ; mais dans les années soixante un revirement important se manifeste : l'intérêt pour le français augmente à nouveau. Il durera seulement quelques années, après lesquelles une nouvelle période noire apparaîtra et viendra affecter la continuité de l'enseignement du français.

Les manuels de français de l'époque communiste contenaient beaucoup plus de textes de civilisation roumaine que de textes de civilisation française, pour la plupart portant sur l'industrie et les villes ouvrières industrielles (le travail de la classe ouvrière, etc.) l'agriculture et les villages roumains (les outils et travaux agricoles) ; quelques écrivains français étaient présentés avec des textes décrivant souvent un épisode révolutionnaire (*Gavroche, le gamin de Paris* - extrait du roman *Les Misérables*, de Victor Hugo) ou un discours s'adressant aux jeunes socialistes (*Lettre ouverte à un jeune homme*, discours adressé par Jean Jaurès à ses étudiants), des textes patriotiques (*Chant de la Roumanie*, extrait de l'œuvre rédigée en français par l'écrivain roumain Alecu Russo, etc.).

« Tous les stéréotypes culturels de l'époque apparaissent dans ces manuels : la beauté du pays, les grandes réalisations économiques, la beauté de la culture traditionnelle, l'hospitalité du peuple roumain, le courage, l'esprit du sacrifice ». (CONDEI 2006 : 90)

Les textes de culture et civilisation françaises reviennent à leur place après les changements politiques de décembre 1989, avec la nouvelle renaissance de l'enseignement du français. Toutes sortes de manuels, de livres didactiques ont paru, soutenant encore une fois l'idée de continuité de la francophonie en Roumanie.

Depuis le 16 octobre 1993 (le sommet de Maurice), la Roumanie est « membre de plein droit » de l'Organisation Internationale de la Francophonie, vaste communauté mondiale incluant aujourd'hui plus de 500 millions d'habitants dans 54 États. Selon une évaluation faite par les services de l'Ambassade de France à Bucarest, « la Roumanie est le plus francophone de tous les pays parmi ceux dont le français n'est pas la langue officielle » et « plus d'un Roumain sur cinq parle la langue de Molière et plus d'un sur deux la comprend » mais le nombre réel des personnes parlant le français en Roumanie n'a jamais été établi avec précision.

Du fait de l'ouverture de la Roumanie vers l'Europe et de sa toute récente adhésion à l'Union Européenne, l'enseignement de la langue française est considéré comme prioritaire, mais toutes les « positions » du français sont aujourd'hui menacées par un enthousiasme

général pour l'anglais (y compris en raison de la réputation de difficulté qui est faite à la langue française). « La place du français diminue de façon importante depuis quelques années. C'est un énorme problème ! »<sup>11</sup> affirmait Nicolae Dragulanescu, le président de la Ligue de coopération culturelle et scientifique Roumanie-France et professeur à l'Université Polytechnique de Bucarest, selon des statistiques du ministère de l'Éducation.

Stéphane Lopez, le chargé de mission de l'OIF en Europe centrale et de l'Est, en arrive malheureusement à la même conclusion. « Depuis 2001, le français a été dépassé par l'anglais. Les familles roumaines croient que c'est l'anglais qui permet de faire une carrière ». La domination de l'anglais est visible dans la capitale surnommée le « Petit Paris » au début du 20<sup>e</sup> siècle. Une preuve concrète du déclin du français : « Bucarest Matin »<sup>12</sup>, le quotidien de langue française créé le 14 juillet 1996, a été converti, à partir du 19 avril 2002, en hebdomadaire ; il est devenu « Bucarest Hebdo » et c'est le seul hebdomadaire indépendant en langue française de Roumanie. L'éditrice coordonnatrice de Bucarest Hebdo, Camelia Cusnir, explique cette transformation par une « situation économique » difficile.

À l'école, le français est souvent enseigné comme deuxième langue vivante après l'anglais, beaucoup mieux soutenu en Roumanie par de nombreuses organisations américaines et britanniques. Depuis que l'épreuve de langue vivante est devenue obligatoire à l'examen du baccalauréat, on voit clairement que l'option des élèves roumains penche vers l'anglais ; le nombre beaucoup plus grand d'élèves qui choisissent l'anglais comme examen oral de langue étrangère au baccalauréat en témoigne.

C'est pour toutes les raisons présentées ci-dessus que le rôle du professeur de français langue étrangère en Roumanie est devenu essentiel. Il doit transmettre des savoirs, des savoirs-faire dans le respect des documents législatifs qui sont à la base du développement de l'enseignement en Roumanie (la Loi de l'éducation nationale, le Curriculum national).

À présent, le français est considéré comme une priorité dans l'enseignement roumain parce qu'il représente :

« (...) un moyen de faciliter les échanges culturels, scientifiques et techniques ; une langue rigoureuse ; la langue des nombreuses découvertes, inventions et applications techniques ; la langue internationale et officielle de la diplomatie (sur le même plan que l'anglais) ; la langue de la quatrième

---

<sup>11</sup> < <http://www.roumanie-france.ro/157>>, site de la LCCSF (Ligue de Coopération Culturelle et Scientifique Roumanie-France), 12.01.2008.

<sup>12</sup> « Bucarest Hebdo » se propose de répondre aux besoins d'information de la communauté française et francophone de Roumanie et de représenter une source d'information digne de confiance. Fréquence de parution: chaque lundi (sauf exception, ex : jours fériés); consultable aussi en ligne : <<http://www.bucarest-hebdo.ro/index.php>>

force mondiale sur le plan industriel, agricole et commercial ». (DRAGULANESCU : 1994)<sup>13</sup>

Le nombre d'élèves roumains apprenant le français diminue. Cependant, le français est étudié par 43% des élèves roumains.

« En 1993-1994, 2 051 018 élèves étudiaient le français, contre 1 575 987 en 1998 - 1999. Ils sont aujourd'hui plus nombreux à apprendre l'anglais. Le nombre de professeurs de français a diminué lui aussi, de 10% en cinq ans, passant de 16145 à 14500 ». (DRAGULANESCU : 1994)

---

<sup>13</sup> Article disponible également sur <<http://forum.portal.edu.ro/index.php?showtopic=94253&st=25>>, 15.03.2008.

## 2.2 La place des autres langues romanes et de l'anglais

### 2.2.1 L'espagnol

Si avant 1989, l'espagnol se retrouvait rarement parmi les langues étrangères étudiées dans l'enseignement roumain, la tendance est actuellement à la hausse ; dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées, les demandes de la part des élèves (et des parents) pour l'apprentissage de cette langue sont de plus en plus nombreuses. De ce fait, les universités ont commencé à proposer des formations pour des futurs professeurs d'espagnol langue étrangère (désormais ELE), spécialité présente actuellement dans presque chaque faculté de langues et lettres de Roumanie.

À l'Université de Bucarest, avant 1989, on comptait moins de 10 étudiants par année universitaire ayant l'espagnol comme formation principale. Après cette date, avec l'ouverture de l'accès aux langues, le nombre d'étudiants a augmenté considérablement. Selon les statistiques de l'université de Bucarest :

« Au cours de l'année universitaire 2006/2007, le nombre des étudiants ayant comme spécialité principale la langue espagnole est de 32 (1<sup>e</sup> année), 19 (2<sup>e</sup> année), 28 (3<sup>e</sup> année) et 36 (4<sup>e</sup> année) ». (UNIV. BUCURESTI, 2007 : 13)

En ce qui concerne la didactique de l'ELE, il convient de remarquer que son développement est relativement récent en tant que champ disciplinaire. Il connaît un dynamisme renouvelé durant les vingt dernières années. Bon nombre d'ouvrages sur l'acquisition de l'ELE et sur la formation des professeurs le prouvent. Au niveau universitaire, l'intérêt pour l'étude de l'espagnol apparaît dès 1901 quand, à l'Université de Bucarest a été créé le Département de philologie romane avec une section de langue et littérature espagnoles. À partir de 1948, la direction de ce département a été confiée à l'académicien Iorgu Iordan - personnalité roumaine hispanophone d'après-guerre.

À la fin des années 1960, avec l'influence de la méthodologie SGAV paraissent des manuels inspirés de cette méthodologie appliquée à l'enseignement de l'espagnol. Parmi les recueils de grammaire utilisés dans l'enseignement roumain à cette époque, il y avait « Gramatica limbii spaniole prin exercitii »<sup>14</sup> (Edition Stiințifică, Bucarest, 1965) et

---

<sup>14</sup> « La grammaire de l'espagnol par des exercices ».

« Gramatica limbii spaniole prin exerciții structurale »<sup>15</sup> (Domnița Dumitrescu, Edition Stiințifică și Enciclopedică, București, 1976).

En 1970, après le 3<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale des Hispanophones, Ciudad de México, 1968, la Société Roumaine de Linguistique Romane a publié « Études hispanistiques ». L'apparition du programme « Niveau seuil » publié par le Conseil de l'Europe en 1978 exerce une influence importante sur la didactique de l'ELE. Et les années 1980 voient apparaître dans l'enseignement de l'ELE les approches communicatives :

« (...) ce sont les programmes notionnels - fonctionnels qui sont adoptés par nombre d'EOI et par quelques universités, des manuels pour l'enseignement des examens DELE. C'est une étape fortement marquée par ce que certains auteurs ont appelé « l'approche linguistique », étape absolument nécessaire dans laquelle est menée une réflexion sur la description de l'espagnol en termes d'activités communicatives et depuis les présupposés de l'analyse du discours oral qui sous-tendent les « niveaux seuils ». (COLLES 2001 : 46)

À partir de 1991, l'Etat espagnol désigne des lecteurs dans les universités roumaines. Les courants pédagogiques centrés sur l'apprenant constituent l'orientation actuelle de l'enseignement de l'ELE.

### **2.2.2 L'italien**

Les bases de l'étude de l'italien - parlé et transmis par les missionnaires catholiques et les diplômés italiens - ont été mises, à l'est de la Roumanie, vers 1835, à l'Académie « Mihăileană » fondée par Gheorghe Asachi, pendant le règne de Mihail Sturza. Cependant, nous pouvons parler de la présence systématique de la langue et de la littérature italiennes dans l'enseignement roumain vers 1926, année pendant laquelle le professeur Iorgu Iordan a été nommé titulaire à la chaire de langues et littératures romanes. Pendant deux décennies, il a enseigné un cours d'*Histoire de la littérature italienne (Storia della letteratura italiana)* et a présenté à ses étudiants des aspects de la culture et de la civilisation italiennes. Ce cours a continué à être enseigné ensuite par un ex-étudiant du professeur, G.Agavriloaiei.

La mission de promotion de la langue et de la culture italiennes à l'université de Iași a été continuée ensuite par des professeurs italiens ; ainsi de 1929 à 1931, le lecteur italien Augusto Garsia présentait aux étudiants roumains le cours *Storia della letteratura italiana*, l'époque médiévale. En utilisant une grammaire de l'italien éditée par Gaspey Otto Sauer, il expliquait aux étudiants la langue de Dante, il faisait des analyses de textes médiévaux et des fragments de *Divina Comedie*.

---

<sup>15</sup> « La grammaire de l'espagnol par des exercices structuraux ».



Pendant sept ans, entre 1931 et 1938, l'enseignement de la langue et de la culture italiennes à l'Université « Al.I.Cuza » de Iasi, revient au professeur Ermenegildo Lambertenghi qui a fondé, entre 1935 et 1936 la Chaire de langue et littérature italiennes. Les cours qu'il a dispensés sont : *Dante. Inferno, Storia della letteratura italiana nell'età rinascimentale, La letteratura del Settecento* mais aussi des cours de grammaire descriptive et grammaire historique de l'italien. L'Université de Iași vivra un moment de grand essor spirituel par la présence du professeur Giuseppe Petronio, originaire de Napoli, nommé directeur de l'Institut de Culture Italienne de Iași, de 1938 jusqu'en 1943. Il a enseigné des cours généraux de littérature italienne (*Il Duecento et Il Trecento*), mais aussi des cours spéciaux monographiques dédiés aux Dante et Boccaccio. Giuseppe Petronio initie à Iași, *Lectura Dantis* et il a le grand mérite d'avoir demandé aux autorités de son époque la création d'un lectorat honorifique italien à la Faculté de Lettres de Iași.

Dans le cadre de l'Institut Italien de Culture de Iași, un ample cycle de conférences a été organisé et soutenu par des professeurs italiens et roumains, pour la connaissance réciproque des deux cultures romanes. Parmi les chercheurs italiens invités, nous mentionnons : Giacomo Devoto, Matteo Bartoli, Giulio Bertoni, Carlo Tagliavini, Giuliano Bonfante, Umberto Ciancialo. Giuseppe Petronio a aussi initié à Iași, la revue « Italica », une revue annuelle d'études italiennes qui était éditée en Roumanie mais aussi en Italie et où des chercheurs consacrés publiaient des articles, des notes et des études concernant les problèmes de la culture italienne et les rapports spirituels roumaino - italiens.

Après la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, l'étude de l'italien est peu représentée dans l'enseignement secondaire et universitaire sans qu'elle cesse définitivement. Pendant plus de 30 ans, de 1945 jusqu'en 1976, l'enseignement de la langue et de la littérature italiennes est réalisé par Stefan Cuciureanu. Par disposition ministérielle, à partir de 1967, à côté du français, de l'anglais, du russe et du latin, la langue italienne pouvait être étudiée comme deuxième langue dans le cycle secondaire ou comme discipline B dans le cursus universitaire. À l'université de Iași, après trois décennies, les professeurs et les étudiants ont pu, enfin, bénéficier de la présence des lecteurs italiens. Après la révolution, à partir de 1992, l'italien peut être étudié comme première spécialisation.

L'étude de la langue, de la culture et de la littérature italiennes a connu un grand essor ces dernières années ; les nouvelles conditions créées par l'intégration de la Roumanie dans l'Union Européenne, les nouveaux rapports italo-roumains, l'apparitions des bourses pour les

étudiants et les enseignants « Erasmus » et « Socrates » constituent la garantie de l'ampleur que prend l'enseignement de l'italien.<sup>16</sup>

### 2.2.3 *L'anglais*

Vers les années 1948 - le moment de la grande réforme de l'enseignement de Roumanie où le russe prédominait comme langue étrangère obligatoire et où seulement certaines écoles pouvaient choisir le français ou l'allemand - l'anglais fait son apparition dans le choix des langues étrangères dans l'enseignement. Mais c'est seulement à partir des années 1960, grâce aux changements apparus dans les domaines économique, industriel, technologique, etc., qu'il est véritablement entré dans l'enseignement roumain.

Pourquoi cet intérêt croissant pour cette langue ? Premièrement, grâce à l'évolution de la technologie de communication et à l'apparition des ordinateurs dont l'interface et l'exploitation se faisait, au début, exclusivement en anglais. Deuxièmement, il a la réputation d'être plus facile à apprendre que le français, le vocabulaire de base plus restreint que la richesse du lexique français, les règles de grammaire, la syntaxe et la morphologie sont considérées plus accessibles que leurs équivalents français.

Beaucoup d'anglicismes sont entrés dans l'usage courant. En voilà quelques-uns : business, meeting, fashion, trend, dealer, broker, leader, joker, manager, advertising, brand, VIP, lobby, hobby, briefing, talk-show, prime-time, job, look, CV, cool, trading, casting, shopping, week-end, party, timeout, fifty-fifty, supermarket, copyright, discount, cash, card, net, mail, chat, stand-by, DJ, CD, oops !!!, yeah !, ok, bye, bye !, mais la liste reste ouverte.

---

<sup>16</sup> Les renseignements ont été extraits (et traduits) du volume *80 anni di italianistica presso l'Università "Al.I.Cuza", Iași*, Atti del Simposio Internazionale di Iași, 12 - 13 mai 2006, Editura Universității "Al.I.Cuza", Iași, de l'introduction, pages 9 - 15, réalisée par prof.dr. Eleonora Cărcăleanu.

## 2.3 Le choix d'une langue vivante à l'école

### 2.3.1 Présentation du Lycée économique « Anghel Rugină », Vaslui

Le lycée économique « Anghel Rugina » de Vaslui que nous avons choisi pour y mener notre recherche est une institution d'enseignement d'État, de création récente mais conforme à l'ancienne tradition dans la région, tant sous l'aspect de l'organisation que du contenu. On y propose un enseignement de qualité ; des bons élèves se mettent en évidence par des résultats scolaires remarquables qui font la fierté de l'équipe pédagogique très compétente et impliquée dans le processus d'enseignement.

On accorde une place importante à l'enseignement des langues modernes : l'anglais est la première langue étrangère étudiée, le français la deuxième ; l'italien et l'espagnol s'y retrouvent également. Les diplômes délivrés à la fin du cycle correspondent au niveau 3 de qualification de l'Union Européenne. Les élèves qui finissent les études dans ce lycée peuvent obtenir un diplôme de baccalauréat ainsi qu'un diplôme de technicien de services qui permettent une meilleure intégration sur le marché du travail et une adaptation plus rapide aux exigences de l'enseignement supérieur de ce domaine.

Pour l'année scolaire 2007/2008, la population scolaire comptait 936 élèves, constitués en 31 collectifs (voir le tableau n° 1) et scolarisés en deux séries : les deux classes de collège, les classes de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> (la première et la terminale en France) sont présentes à l'école le matin entre 8h et 14h, les classes de 9<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup> (la troisième et la seconde en France) entre 14h et 20h. Les cours ont lieu tous les jours, du lundi au vendredi.

Nombre total de classes : 31	Spécialités
1 classe de 6 <sup>e</sup> et 1 classe de 5 <sup>e</sup>	Classes de collège, profil anglais-renforcé
2 classes de 9 <sup>e</sup> (1 <sup>e</sup> année de lycée)	Mathématiques - informatique
4 classes de 9 <sup>e</sup>	Services publics - technicien en activités financières et comptables
2 classes de 10 <sup>e</sup> (2 <sup>e</sup> année de lycée)	Mathématiques - informatique
5 classes de 10 <sup>e</sup>	Services publics - technicien en activités financières et comptables
2 classes de 11 <sup>e</sup> (3 <sup>e</sup> année de lycée)	Mathématiques - informatique
1 classe de 11 <sup>e</sup>	Technicien en tourisme
1 classe de 11 <sup>e</sup>	Technicien en administration publique
3 classe de 11 <sup>e</sup>	Technicien en activités économiques et financières
3 classes de 12 <sup>e</sup> (4 <sup>e</sup> année de lycée)	Mathématiques - informatique

4 classes de 12 <sup>e</sup>	Technicien en activités économiques et financières
1 classe de 12 <sup>e</sup>	Technicien en tourisme
1 classe de 12 <sup>e</sup>	Technicien en administration publique

Tableau n°1 : La répartition des classes d'élèves par spécialités

En ce qui concerne le personnel didactique, on peut compter 70 professeurs, une grande partie étant constituée par des titulaires avec différents grades (du professeur débutant jusqu'au professeur docteur) et 8 personnes qui constituent le personnel auxiliaire (2 secrétaires, 2 comptables, 1 bibliothécaire, 1 administrateur, 2 agents de propreté).

Le collectif pédagogique du lycée est structuré en plusieurs commissions méthodiques, chaque chaire ayant un professeur responsable qui doit rédiger, avant le début de chaque semestre, un « planning des activités » avec l'accord de tous les autres professeurs membres.

Les commissions méthodiques constituées au niveau de notre lycée sont :

- La commission de langue et littérature roumaine,
- La commission de langues modernes,
- La commission des mathématiques,
- La commission d'informatique,
- La commission de physique-chimie,
- La commission de géographie - biologie,
- La commission d'éducation physique et arts,
- La commission homme et société,
- La commission des disciplines économiques.

En même temps, les activités et les performances scolaires et extrascolaires des élèves et professeurs sont soutenues par :

- La commission pour évaluer et assurer la qualité,
- Le conseil pour le Curriculum,
- La commission pour le monitoring des absences,
- La commission pour le monitoring de la préparation pour le baccalauréat et les concours scolaires,
- La commission pour les bourses sociales,
- La commission pour la protection du travail,
- La commission pour le perfectionnement des cadres didactiques,

- Le responsable des projets européens.

La commission des langues modernes comprend neuf professeurs de langues dont : trois professeurs d'anglais, trois professeurs de français, un professeur d'espagnol, un professeur d'italien et un professeur de russe. Parmi les objectifs d'enseignement que les professeurs de langues se sont proposés d'atteindre au cours de l'année scolaire 2007 - 2008, se trouvent :

- a. améliorer la qualité du processus d'enseignement/apprentissage ;
- b. utiliser de manière efficiente les méthodes et instruments d'évaluation sommative et formative tout au long de l'année scolaire ; construire un système unitaire et cohérent d'évaluation des performances des élèves tenant compte des objectifs de référence et/ou des compétences spécifiques des programmes scolaires pour chaque année d'étude ou cycle d'enseignement (évaluation interne) ;
- c. obtenir de meilleurs résultats aux concours scolaires.

Les professeurs doivent participer à des actions de formation continue ou de perfectionnement proposées par divers organismes de formations accrédités pour améliorer la qualité de l'acte de l'enseignement par l'emploi des techniques et méthodes modernes centrées sur l'approche communicative et la pédagogie différenciée qui facilitent le progrès des élèves.

### ***2.3.2 Objectifs, motivations et besoins des apprenants***

« La représentation que l'élève a des buts poursuivis par l'école constitue vraiment la pierre angulaire de son système de motivation, de sa motivation scolaire » (TARDIF, 1992).

Déterminer et différencier les motivations, les besoins et les objectifs - concepts souvent confondus - peut aider l'apprenant et l'enseignant à mieux gérer les processus d'enseignement - apprentissage. DEFAYS (2003) identifie dans cette dynamique « les motivations, les attentes, les besoins, les objectifs du cours, les finalités de l'apprentissage et l'évaluation ». La motivation explique notre manière d'agir ou de réagir, la manière dont la personne s'imagine le monde, consciemment ou pas, ses représentations ; elle repose sur des processus cognitifs.

L'enseignement communicatif des langues privilégie les besoins linguistiques, communicatifs et culturels exprimés par l'apprenant. Ce n'est plus une progression de type

grammatical qui va gouverner le contenu du matériel pédagogique, mais les besoins langagiers formulés en terme de fonctions langagières. La flexibilité des matériaux d'apprentissage est la conséquence logique de l'analyse des besoins. La satisfaction des besoins peut-être tournée vers soi, par exemple « l'estime de soi » mais aussi vers l'environnement : « je veux que les autres m'estiment ».

En ce qui concerne le concept de motivation, deux niveaux de définition sont proposés par F. Fenouillet (2003) : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. On peut donc relever deux types de motivations : interne ou intrinsèque qui vient de son seul désir et de son seul choix et externe ou extrinsèque qui elle, est provoquée par l'environnement.

La motivation est extrinsèque lorsque l'apprenant :

- fait ce que l'enseignant lui demande ;
- cherche à être récompensée pour avoir exécuté un travail (par une bonne note ou une appréciation) ;
- veut plaire à quelqu'un (au professeur, à ses camarades, à ses parents), veut impressionner, ou cherche un compliment ;
- est en compétition ;
- veut éviter les sanctions.

À l'opposé, on parle de motivation intrinsèque en apprentissage quand l'élève :

- réalise un travail par désir ou plaisir de faire ;
- manifeste de la curiosité intellectuelle et a besoin de savoir ;
- veut changer de statut dans la société ;
- a besoin de vérifier et de comparer ce qu'il a appris ;
- a envie d'exceller et de se surpasser ;
- a le goût des difficultés et des efforts soutenus.

Les limites constatées sont : l'instrumentalisation du comportement du côté de la motivation extrinsèque (motivation instrumentale) et le constat que la motivation intrinsèque n'a pas de répercussion immédiate sur les performances dans l'activité. Les motivations peuvent dépendre des stéréotypes et des représentations personnelles ou collectives sur la langue et la culture cibles mais aussi des représentations que chacun a sur ses propres capacités à apprendre une langue étrangère. CERGHIT (1983 : 120) met aussi en évidence la motivation qui dépend du professeur et qui peut être positive ou négative.

Par son attitude (positive ou négative), les notes accordées (bonnes ou mauvaises), les succès (ou insuccès) de l'élève dans l'apprentissage, le professeur peut éveiller l'intérêt et la participation des apprenants au processus d'apprentissage. Nous pouvons dire que la motivation se déploie dans l'interaction enseignant/élève/tâche, et que l'élève en est donc nécessairement partie prenante, mais en contexte. La prise en considération de la notion de besoin est entrée dans les préoccupations de la didactique des langues avec l'apparition de la méthode communicative dans les années 1970.

Selon DEFAYS (2003), les besoins des apprenants provoqueraient l'apprentissage et justifieraient l'enseignement. Nous distinguons deux types de besoins : les besoins subjectifs ou ceux ressentis par l'apprenant (auto-évaluation) et les besoins objectifs (les manques constatés par un tiers et évalués par des tests). L'enseignant doit encourager et diriger les besoins propres à chaque élève, mais surtout amener l'apprenant à découvrir ses propres motivations. La question qui se pose serait : comment identifier les besoins de chaque apprenant ? Et comment transformer ses besoins en motivation pour enclencher le processus d'apprentissage ?

Nous avons proposé deux questionnaires différents aux élèves de plusieurs classes du lycée économique « Anghel Rugina » de Vaslui, pour mieux comprendre ce qui les motive dans leur choix d'une langue et/ou dans leur apprentissage et comment ils justifient leur préférence pour une langue étrangère ou une autre. Notre enquête a eu lieu pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 2007 - 2008 sur une durée de trois semaines (le temps de la passation des questionnaires dans toutes les classes participantes).

### **2.3.3 Analyse du questionnaire « Choix d'une langue étrangère en milieu scolaire »**

Nombre d'élèves questionnés : 129
Nombre de classes : 5
Âge des élèves : entre 14 et 19 ans
Nombre de questions : 6
Type de questions : fermées, à choix multiples.

Présentation récapitulative des questions/réponses au questionnaire « Choix d'une langue étrangère en milieu scolaire ». Plusieurs réponses (choix) sont possibles pour certaines questions.

1. Quelle a été la première langue étrangère que tu as étudiée à l'école ?
  - a. l'anglais - 59 réponses
  - b. le français - 65 réponses
  - c. l'italien - 2 réponses
  - d. l'espagnol - 2 réponses
  - e. le russe - 1 réponse
2. Qui a décidé que tu allais étudier cette première langue étrangère ?
  - a. l'école - 118 réponses
  - b. les parents - 5 réponses
  - c. toi-même - 6 réponses
3. Pour toi, étudier une langue étrangère :
  - a. pourra te servir pour ton avenir professionnel - 117 réponses
  - b. n'a pas d'intérêt particulier - 2 réponses
  - c. est un plus dans tes connaissances générales - 71 réponses
  - d. te permettra de voyager - 85 réponses
  - e. te permettra de vivre ailleurs - 75 réponses
4. La deuxième langue étrangère que tu étudies est :
  - a. l'anglais - 63 réponses
  - b. le français - 48 réponses
  - c. l'italien - 3 réponses
  - d. l'espagnol - 15 réponses
5. La langue moderne que tu préfères est :
  - a. l'anglais - 77 réponses
  - b. le français - 20 réponses
  - c. l'italien - 6 réponses
  - d. l'espagnol - 26 réponses

parce que :

	l'anglais	le français	l'italien	l'espagnol
a. c'est une langue qui te paraît facile	38 réponses	11 réponses	6 réponses	20 réponses
b. elle te sert pour communiquer avec des étrangers	62 réponses	13 réponses	3 réponses	5 réponses
c. elle ressemble au roumain	0	1 réponse	5 réponses	1 réponse
d. autres	8 réponses	1 réponse	0	0

6. À l'école, tu participes et tu fais des efforts pour l'apprentissage des langues parce que :
  - a. tu dois préparer l'épreuve orale du baccalauréat - 105 réponses
  - b. tu veux avoir de bonnes notes - 54 réponses
  - c. tu voudrais savoir communiquer en plusieurs langues étrangères - 91 réponses



- d. c'est une obligation - 27 réponses
- e. autre (explique) - 4 réponses

1. Sur le total de 129 élèves interrogés, 65 ont le français comme première langue étrangère étudiée contre 59 élèves étudiant l'anglais, 2 l'italien, 2 l'espagnol et un seul élève le russe. Nous remarquons une petite différence entre le français et l'anglais pour le début d'apprentissage d'une langue étrangère avec plus de réponses concernant l'étude du français langue étrangère en première langue. Cela s'explique par la tradition de l'enseignement du français, la base matérielle, les manuels scolaires et autres auxiliaires qui existent déjà dans les écoles, les enseignants déjà formés.

Le nombre d'élèves qui ont étudié l'italien, l'espagnol ou le russe en première langue reste très réduit. Nous savons d'ailleurs que l'école propose rarement comme langue étrangère l'une de ces langues. Plusieurs facteurs influencent directement l'enseignement de ces langues mais le manque de professeurs, de manuels scolaires actuels et de supports didactiques adéquats en sont la principale cause.

2. Pour 118 des 129 élèves enquêtés, c'est l'école qui a décidé de l'enseignement de la langue étrangère. 5 élèves affirment que ce sont les parents qui ont décidé pour eux et 6 d'entre eux disent avoir décidé eux-mêmes. Il reste à remarquer que, pour la plupart, ce « choix » ne représente qu'une discipline obligatoire imposée par l'école en fonction des ressources humaines ou matérielles dont elle dispose.

3. Cette question permet aux élèves de choisir une ou plusieurs réponses, à leur convenance. Beaucoup d'élèves (117) croient que l'étude d'une langue étrangère pourrait les aider pour leur avenir professionnel alors que pour deux d'entre eux l'étude d'une langue ne présente pas un intérêt particulier. 71 élèves reconnaissent l'étude d'une langue comme un plus dans leurs connaissances générales. 85 élèves pensent que ces connaissances pourraient leur servir lors d'un voyage et 75 élèves pensent que l'étude d'une langue étrangère leur permettra de vivre dans un autre pays.

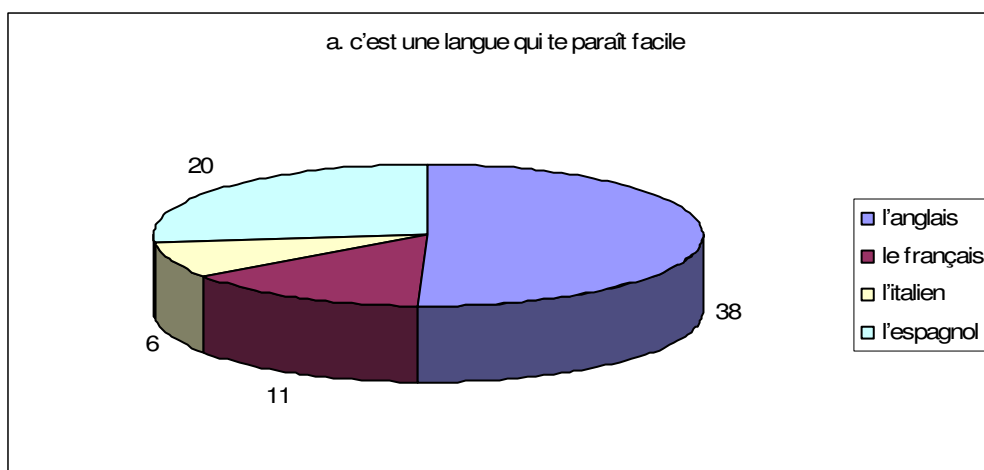
Ce dernier choix s'explique par le fait que, après la chute du régime communiste en Roumanie, en 1989, bon nombre de Roumains sont partis travailler à l'étranger (migration économique) et si une partie est rentrée au pays après quelques années, il en reste une majorité qui s'est établie ailleurs et qui y vit, sans l'intention de revenir autrement que pendant les vacances. Le regroupement familial a permis aux membres restés au pays de rejoindre plus

tard leur famille. Cette motivation réelle est souvent sous-jacente à l'intérêt pour une langue ou une autre à l'école.

4. Quant à la question : « Quelle a été la deuxième langue étrangère étudiée ? » nous remarquons à peu près les mêmes nombres de réponses qu'à la première question : 63 élèves ont eu l'anglais pour deuxième langue étrangère, 48 élèves le français, 3 élèves seulement l'italien et 15 l'espagnol.

5. Les réponses à la question sur la langue moderne que les élèves préfèrent viennent déséquilibrer l'équilibre anglais-français. Nous constatons une nette préférence pour l'anglais, 77 élèves des 129 interrogés préfèrent la langue anglaise parce que « c'est une langue qui paraît facile » (38 réponses) mais aussi parce qu'elle « sert pour communiquer avec les étrangers » (62 réponses). Deux d'entre eux justifient leur préférence par le fait que « l'anglais est beaucoup plus utilisé que le français » et que, tout simplement « j'aime beaucoup cette langue ».

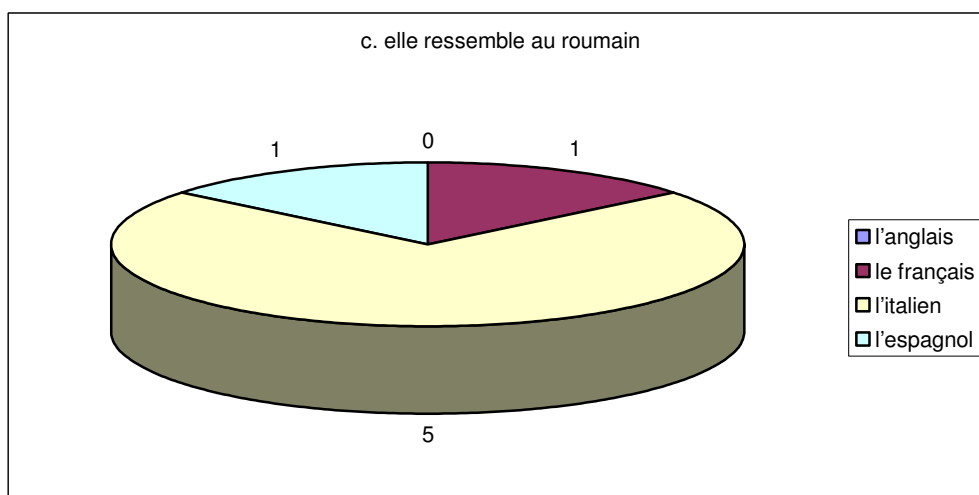
Ci-dessous, les réponses à la 2<sup>e</sup> partie de la question 5 sont mises en évidence dans des graphiques.



Graphique 1 : La langue qui paraît facile



Graphique 2 : La langue qui sert à communiquer avec les étrangers



Graphique 3 : La langue qui ressemble le plus au roumain

Les préférences des élèves ne s'arrêtent pas à une seule langue. En effet, nous avons obtenu 8 questionnaires où les élèves ont entouré plusieurs langues en même temps. Ainsi pour l'un d'entre eux, la variante choisie pour justifier sa préférence pour l'anglais est **b** : « elle te sert pour communiquer avec des étrangers » et pour l'espagnol **a** : « c'est une langue qui te paraît facile ». Dans un autre questionnaire le répondant a entouré le français et l'espagnol en même temps **a** et **c** : « c'est une langue qui te paraît facile » et « elle ressemble au roumain ». L'anglais est perçu plutôt comme une : « langue de diffusion internationale » qui « sert pour communiquer avec les étrangers ». Plusieurs réponses (choix **d**, question

ouverte) justifient ce choix : « parce que je l'aime et je le comprends mieux », « parce qu'il m'aidera pour l'avenir », « ça me servira dans ma propre carrière » ou « j'aime sa sonorité ».

Parmi les 20 répondants ayant nommé le français comme langue préférée, les deux premières variantes de réponse ont été entourées le plus souvent, **a** : « c'est une langue qui te paraît facile » et **b** : « elle te sert pour communiquer avec des étrangers ». Un seul répondant choisit **c** « elle ressemble au roumain » et un autre explique **d** en français : « parce que j'aime la grammaire de cette langue qui me semble plus facile que les autres ».

Six élèves seulement préfèrent l'italien contre 26 l'espagnol. Pour les élèves qui préfèrent l'italien, la variante **a** est choisie six fois : « c'est une langue qui te paraît facile » et **c** 5 fois : « elle ressemble au roumain », trois fois **b** : « elle te sert pour communiquer avec des étrangers ».

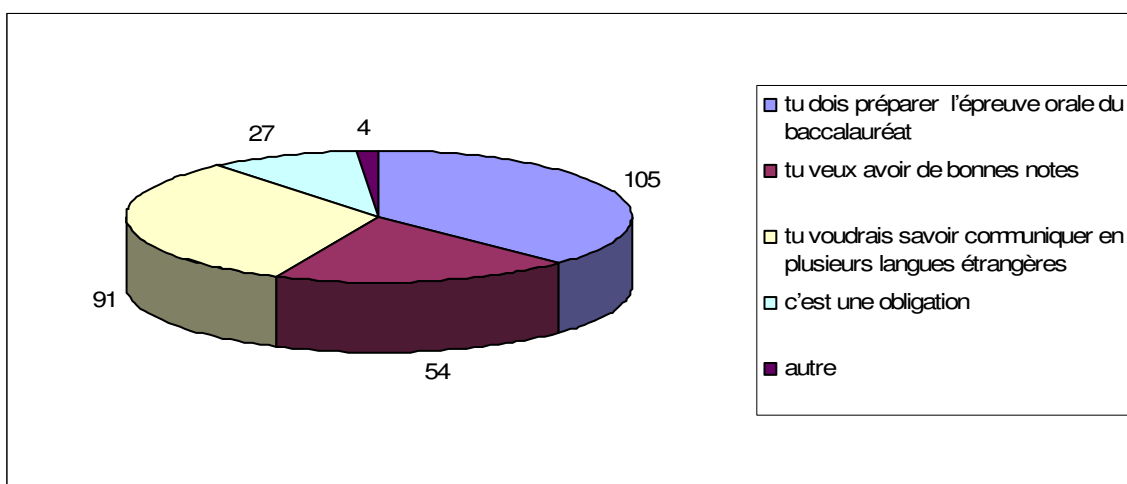
Quant à l'espagnol, nous constatons que les élèves l'ont entouré comme langue préférée alors qu'il ne se retrouve pas parmi les langues étrangères que ces élèves étudient à l'école. Parmi les 26 choix, l'explication **a** est entourée 20 fois : « c'est une langue qui te paraît facile », cinq fois le **b** : « elle te sert pour communiquer avec des étrangers », une fois le **c** : « elle ressemble au roumain ». Nous trouvons l'explication de cette préférence dans l'ampleur des séries télévisées en version originale (en espagnol) très « en vogue » depuis plusieurs années en Roumanie ; ces émissions séduisent de plus en plus de téléspectateurs dont les jeunes font aussi partie.

6. 105 élèves parmi les 129 questionnés ont entouré la variante de réponse **a** ; ils reconnaissent faire des efforts pour apprendre une langue parce qu'ils doivent préparer l'épreuve orale du baccalauréat. Il s'agit donc d'une motivation instrumentale. Nous avons 54 réponses **b**, l'apprentissage pour une gratification (une bonne note), ce qui constitue une motivation extrinsèque.

Quant à la variante **c**, nous avons 91 réponses entourées. Savoir communiquer en plusieurs langues étrangères semble aussi important pour nos élèves. Cette motivation est intrinsèque : le besoin de savoir et la curiosité intellectuelle de connaître et découvrir d'autres langues et cultures. 27 élèves apprennent une langue par obligation (réponse **d**), sans montrer, par conséquent, beaucoup d'intérêt réel envers la langue (motivation extrinsèque).

Le graphique n° 4 synthétise les réponses qui nous ont conduit à ces conclusions.

« À l'école, tu participes et tu fais des efforts pour l'apprentissage des langues parce que ... »



Graphique 4 Les raisons de l'implication à l'apprentissage des langues étrangères

Le choix d'une langue est surtout un « choix » de l'institution scolaire, qui décide quelles seront les langues étrangères étudiées en fonction d'une multitude de facteurs comme les ressources pédagogiques ou humaines et que nous avons déjà énumérées.

Le cursus scolaire de l'enseignement roumain suppose l'étude d'une langue étrangère dès le CE1 et l'obligation d'introduire une deuxième langue étrangère à partir de la 6<sup>e</sup>. Notre enquête nous a montré que la première langue étrangère étudiée par nos répondants est le français mais que l'anglais suit de très près.

### ***2.3.4 Analyse du questionnaire « Motivations et besoins dans l'apprentissage d'une langue »***

Avec le questionnaire « Motivations et besoins dans l'apprentissage d'une langue » que nous avons proposé aux élèves du Lycée économique « Anghel Rugina », nous avons voulu entrer un peu plus dans les détails concernant l'apprentissage et l'acquisition d'une langue étrangère et mieux comprendre leurs choix, motivations et surtout leurs besoins langagiers.

Même si l'on peut dire que cette préoccupation existait déjà, l'interrogation sur les besoins d'apprentissage connaît un nouvel essor dans l'enseignement roumain après l'entrée du pays dans l'Union Européenne et donc à l'ouverture vers l'Europe et le monde. Nous savons qu'aucun apprentissage ne se fait arbitrairement ; c'est pourquoi nous devons prendre en compte les besoins de nos apprenants et trouver les moyens d'adapter l'enseignement, sans pour cela contourner les programmes scolaires et les différents objectifs d'apprentissage. Pour intéresser les élèves, une analyse de ces besoins s'impose en début d'apprentissage.

Sur un total de 235 élèves interrogés pour ce 2<sup>e</sup> questionnaire, 36 élèves étudient l'espagnol, 39 élèves l'italien, 49 élèves l'anglais et 111 élèves le français. Dans l'institution où nous effectuons notre recherche, l'anglais est la 1<sup>e</sup> langue étrangère étudiée même si les élèves l'ont découverte au collège après avoir commencé l'apprentissage d'une autre langue, le plus souvent le français. Cela signifie que les manuels et les programmes scolaires utilisés pour toute la population scolaire du lycée ont été conçus pour un public ayant étudié l'anglais en L1. Mais nous savons que cela n'a pas été le cas de beaucoup d'élèves. Le curriculum du lycée impose une « uniformisation » de l'enseignement des langues ; l'anglais est considéré comme la première langue étrangère pour tout le monde et le fait que les élèves ont étudié une autre langue avant l'anglais n'est pas pris en compte.

Les objectifs d'apprentissage prévus par les documents scolaires (programmes, planifications, etc.) dans le cas des élèves étudiant l'anglais en L1 ne sont pas les mêmes que pour les élèves étudiant les autres langues en L2 même si le même nombre d'heures est affecté à chaque discipline (2 heures/semaine). Cela peut trouver une explication dans le fait que la spécialisation principale du lycée (économique) suppose une bonne connaissance de l'anglais pour mieux préparer les élèves à la réalité du marché du travail.

Dans cette situation, les besoins objectifs de chaque élève diffèrent ; voilà pourquoi le premier travail de l'enseignant en classe devrait être l'analyse de ces besoins afin de construire une démarche pédagogique dans laquelle chaque élève trouve une motivation d'apprentissage. C'est donc à l'enseignant que revient le rôle de construire une pratique et une dynamique de classe en fonction des besoins de ses élèves, subjectifs (leurs attentes) ou objectifs (leurs manques), tout en trouvant les moyens de surmonter le problème de l'hétérogénéité.

### **Questionnaire « Motivation et besoins dans l'apprentissage d'une langue »**

1. Pourquoi apprends-tu le français /l'anglais/l'italien/l'espagnol ?
2. Qu'est-ce qui te plaît dans ton apprentissage du français/de l'anglais/de l'italien/de l'espagnol ?
3. Qu'est-ce qui te déplaît dans ton apprentissage du français/de l'anglais/de l'italien/de l'espagnol ?
4. Quelles sont les difficultés que tu rencontres dans l'apprentissage du français/de l'anglais/de l'italien/de l'espagnol ?

5. Quels mots te viennent à l'esprit quand tu penses à la discipline « la langue française » / « la langue anglaise » / « la langue italienne » / « la langue espagnole » ?
6. La connaissance du français/de l'anglais/de l'italien/de l'espagnol pourrait te servir ? Dans quelle situation ?
7. Quels sont les aspects que tu voudrais approfondir pendant les cours de français/d'anglais/d'italien/d'espagnol (communication à l'oral sur des thèmes variés, exercices de grammaire, activités d'écoute de documents sonores, l'observation et l'analyse de différents documents authentiques : articles de presse, magazines, sites Internet, émissions de télé, etc., rédactions, lecture et analyse de textes littéraires) ?

Afin que les élèves puissent s'exprimer avec facilité, nous leur avons donné la traduction des questions en langue maternelle et demandé de répondre en roumain. Une partie de ces réponses peut être consultée en Annexe 1, Tome II (20 pour l'espagnol, 20 pour l'italien, 20 pour l'anglais et 30 pour le français).

#### 2.3.4.1 Analyse des réponses données par les élèves qui étudient l'espagnol

Nombre d'élèves interrogés : 36  
 Nombre de classes : tous les élèves qui étudient l'espagnol de 9<sup>e</sup> et de 10<sup>e</sup>

1. Parmi les réponses qui reviennent le plus fréquemment à la première question « Pourquoi apprends-tu l'espagnol ? », le fait d'avoir de la famille en Espagne et de vouloir y aller au moins pendant les vacances apparaît le plus souvent. Nous sommes dans la motivation extrinsèque provoquée par une situation environnementale. Dans ce cas précis, il s'agit de la migration en Espagne d'un membre (ou plusieurs) de la famille pour des raisons économiques.

Viennent ensuite les appréciations subjectives comme : « parce que je l'aime et que je la trouve facile et qu'on peut se débrouiller dans la vie » ; « facile à apprendre, musicale et belle » ; « j'étudie la langue espagnole car elle me semble facile et je peux mieux l'apprendre » ; « j'étudie l'espagnol parce que c'est une langue qui s'apprend facilement et je voudrais bien connaître une langue étrangère ».

Les répondants font aussi des comparaisons avec les autres langues étudiées ou même avec la langue maternelle, le roumain : « j'aime l'espagnol parce que c'est une langue proche du roumain et moins difficile que le français » ; « parce que je le trouve facile à apprendre et

que je n'aime pas le français » ; « parce que le français me pose des problèmes en lecture » ou « j'ai demandé à étudier l'espagnol car pendant les années de collège nous n'avons pas appris grand chose en classe de français, on ne travaillait pas assez » et « ... je n'ai pas réussi à apprendre l'anglais et j'ai été contrainte de changer ».

Les motivations intrinsèques se retrouvent également dans les réponses ; par exemple le besoin de savoir et d'exceller peut constituer un moteur pour l'apprentissage de l'espagnol : « j'ai passé de l'apprentissage du français à celui de l'espagnol parce que j'ai voulu apprendre une autre langue car je connais déjà assez bien l'anglais et le français » ; « j'ai passé de l'apprentissage du français à celui de l'espagnol car je voulais apprendre encore une langue et je trouvais que l'apprentissage de l'espagnol serait plus facile » ou « ce n'est pas une langue difficile et je pense pouvoir l'apprendre beaucoup plus vite qu'une autre langue ». Les médias contribuent également à motiver nos élèves : « ... j'ai renoncé à l'étude du français et j'ai commencé l'apprentissage de l'espagnol parce que j'aime beaucoup les séries télévisées en espagnol (latino-américaines) et je voudrais comprendre et savoir parler leur langue ».

En conclusion, on pourrait dire que, généralement, le choix de l'espagnol s'est fait parce que cette langue a la réputation d'être plus proche du roumain et plus facile à apprendre que le français ou l'anglais. La lecture poserait moins de problèmes que pour les deux autres langues et la communication à l'oral est facilitée par l'aide apportée par les médias, surtout par la télévision avec les séries télévisées très regardées depuis plusieurs années. Sans oublier le fait que le départ et l'installation en Espagne (la migration économique) de beaucoup de familles roumaines depuis l'ouverture des frontières contribuent fortement à motiver les enfants restés au pays à l'apprentissage de cette langue.

2. À la deuxième question : « Qu'est-ce qui te plaît dans ton apprentissage de l'espagnol ? », une majorité de réponses énumère l'accent et la prononciation, la facilité de l'apprentissage et surtout de la lecture, la ressemblance avec le roumain. Aussi : « ...je progresse dans l'apprentissage de l'espagnol grâce à l'école mais aussi aux émissions de télé, des télé séries ou des films documentaires en espagnol ».

3. À la troisième question : « Qu'est-ce qui te déplaît dans ton apprentissage de l'espagnol ? » la grammaire, surtout la conjugaison des verbes irréguliers semble poser problème. La majorité ne trouve rien de « déplaisant » dans cet apprentissage, quelques élèves n'aiment pas le fait que les cours d'espagnol aient lieu en dehors de leur emploi du temps



scolaire habituel et un élève trouve que les textes des manuels actuels sont quelquefois « ridicules ».

4. Quant aux difficultés rencontrées dans l'apprentissage de l'espagnol, qui font l'objet de la question n° 4, nous pouvons constater que les élèves interrogés se partagent en trois groupes : un premier groupe pour qui il n'y a pas de difficultés (10 réponses), un deuxième groupe qui affirme que les difficultés rencontrées concernent surtout la grammaire, les temps verbaux, les verbes en général ou le genre des noms (14 réponses), et un troisième groupe avec des difficultés diverses comme « je retiens difficilement certains mots », « l'accent », « la traduction », « l'écrit » ou « la prononciation ».

5. À la question n° 5, une partie des élèves listent des mots : « buenos dias, hermosa, hermano, madre, padre, te quiero, gracias, mujer, alumñios, tener, estar, señorita, chicos, corazon, alma, etc. »<sup>17</sup> ou des courtes phrases : « Me gusta lingua español mucho. Es muy interesante. Estoi muy felis »<sup>18</sup>. Plusieurs élèves font le rapprochement avec les séries télévisées et deux d'entre eux nous expliquent que ce ne sont pas des mots mais des répliques qui leur viennent à l'esprit. Nous remarquons que ces mots/phrases font partie du vocabulaire de base de l'espagnol. Ce sont des salutations, des remerciements, des noms pour désigner des personnes de l'entourage proche, les verbes auxiliaires utilisés pour former les temps composés, des mots outils pour débiter dans l'apprentissage de cette langue.

6. À la question n° 6 : « La connaissance de l'espagnol pourrait-elle te servir ? Dans quelle situation ? » nous avons eu les réponses « attendues », vu les réponses antérieures et celles du questionnaire *Choix d'une langue étrangère en milieu scolaire*. Deux élèves sur les 36 interrogés pensent que la connaissance de l'espagnol pourrait leur servir à l'épreuve orale de langue étrangère au baccalauréat. Nous savons que les programmes scolaires imposent l'étude des deux langues étrangères mais que c'est l'élève qui choisit l'épreuve à laquelle il sera examiné et noté à la fin du cycle pour obtenir son diplôme. Un bon nombre d'élèves fait confiance au système d'enseignement roumain : « toutes les informations et tout ce que nous approfondissons à l'école, nous sera utile dans la vie » et « ...je peux être fier de connaître l'espagnol car c'est une langue très peu étudiée ». Pour quelques-uns, la connaissance de

---

<sup>17</sup> bonjour, belle, frère, mère, père, je t'aime, merci, femme, élèves, avoir, être, mademoiselle, garçons, cœur, âme.

<sup>18</sup> J'aime beaucoup l'espagnol. C'est très intéressant. Je suis très heureux.

l'espagnol sera un atout dans leur CV professionnel et certainement un plus dans leurs chances de trouver un emploi. Il reste une grande majorité pour qui la connaissance de cette langue servira certainement pour aller rejoindre tôt ou tard leur famille en Espagne ou pour voyager, rendre visite ou se faire des amis.

7. Quant à la dernière question (n° 7), le fait que les élèves aient donné, en général, des réponses très détaillées, en se servant pour la plupart des variantes de réponses que nous leur avons proposées, nous montre qu'ils sont impliqués et qu'ils « jouent » un rôle actif dans leur apprentissage, tout en prenant conscience de leurs manques et besoins langagiers. L'expression et la production orales avec l'écoute des documents sonores semblent, de loin, être les aspects qu'ils voudraient le plus approfondir pour : « ...parler très bien cette langue et comprendre tout ce que l'on dit » ; ou : « communiquer à l'oral sur des thèmes liés à l'Espagne et à l'espagnol, lire des romans en espagnol, réaliser des rédactions abordant des thèmes accessibles ».

Les exercices de grammaire, la lecture, le désir d'enrichir leur vocabulaire, l'observation et l'analyse de divers articles de presse ou émissions de télé apparaissent également en tant qu'activités de classe que les élèves voudraient approfondir. Nous avons même rencontré des propositions d'activités de la part de certains élèves : « lire, chanter en espagnol, avoir accès individuellement à un ordinateur pour faire des recherches et aborder les thèmes qui nous intéressent, être en même temps très actifs en classe ».

Ces nombreuses réponses nous mènent à la conclusion que les élèves interrogés sont impliqués et actifs, « acteurs » plus que « spectateurs » dans l'apprentissage de cette langue. Ils parlent d'une manière cohérente et logique de leurs motivations et besoins et ils semblent intéressés à trouver et appliquer des méthodes et stratégies pour progresser et acquérir des compétences langagières en espagnol. Derrière leur choix il y a toujours une motivation et c'est en la connaissant que l'enseignant pourrait mieux mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage qui conduisent ses apprenants vers l'acquisition des compétences langagières dans la langue enseignée.

#### 2.3.4.2 Analyse des réponses données par les élèves qui étudient l'italien

Nombre d'élèves interrogés : 39 Nombre de classes : tous les élèves qui étudient l'italien
---

Pour la plupart des élèves enquêtés, le fait d'avoir les parents ou quelqu'un de la famille partis en Italie a constitué « le moteur » de leur choix pour cette langue. Ce choix s'est fait en début du cycle, en première année de lycée, par leur demande écrite auprès de la direction de l'établissement scolaire.

Le nombre assez grand de demandes alors qu'il n'y avait qu'un seul enseignant pour tous les lycées de la ville a fait que la direction du lycée procède à une sélection assez rigoureuse. Avoir de la famille en Italie a constitué un avantage. En même temps, le peu d'élèves qui avaient déjà étudié l'italien à l'école primaire et au collège ont été acceptés. Ce qui fait que les deux groupes d'élèves - ceux qui avaient déjà 4 ou 5 ans d'étude de l'italien et ceux qui sont des débutants motivés par le départ en Italie pour visiter ou rejoindre leur famille - se rencontrent dans la même classe, avec le même enseignant et les mêmes objectifs d'apprentissage. Dans cette situation, le rôle du professeur est très important, car il doit trouver les moyens nécessaires pour intéresser tout le groupe classe en même temps tout en tenant compte du niveau de chaque élève.

Pour justifier leur préférence pour l'italien les élèves le comparent souvent dans leurs réponses au français qui a la « réputation » d'une langue difficile à apprendre et à comprendre. La ressemblance de l'italien avec le roumain est plus évidente et cela semble aussi plaire aux élèves et les motiver ; cette réponse (la question n° 2) revient en effet 12 fois dans nos questionnaires. Viennent ensuite la grammaire, l'accent et la manière d'enseigner du professeur qui semble contribuer beaucoup à motiver ses élèves.

La grammaire de l'italien est perçue comme assez difficile et complexe, surtout s'agissant des temps verbaux. De même pour la traduction en langue maternelle et l'écrit en général. Le manque de manuels scolaires semble poser des difficultés surtout aux débutants. Nous retenons qu'une grande partie de ces élèves ne considère pas avoir rencontré des difficultés dans l'étude de cette langue ; nous remarquons une attitude optimiste voire enthousiaste et active envers l'acte d'apprentissage.

Les mots qui leur viennent à l'esprit le plus souvent en pensant à la discipline « langue italienne » sont soit des noms communs – « pizza, gelatta, pasta, buon giorno, ti prego, grazie, auguri, scherzoso, ragazzo, ragazza, bella, citta, leggere, scrivere, grande, quanto, messaggio, professore, furbo »<sup>19</sup> - soit des noms propres désignant des monuments historiques, des villes ou marques connus et représentatifs du pays - Colosseum, Fontana di Trevi, Fiorentina, Napoli, Milano, Roma, Venezia, Pisa, Ferrari, Fiat, Lavazza, - mais aussi

---

<sup>19</sup> pizza, crème glacée, pâtes, garçon, fille, belle, ville, grand, quand, message, professeur, rusé, lire, écrire, je blague, s'il te plaît, bonjour, merci, meilleurs vœux.

quelques expressions ou phrases : « la vitta e bella ; andate a casa ; fare tutto lo che voi ; in bocca di lupo ; un giro in Italia ; la bocca della verita , il capo di tutti capi »<sup>20</sup>. Ce sont des mots que l'on utilise dans des conversations courantes mais qui renvoient aux stéréotypes sur l'Italie et ses culture et civilisation.

Comme dans le cas des élèves étudiant l'espagnol, la grande majorité des élèves interrogés pensent que la connaissance de l'italien pourrait leur servir pendant leurs vacances quand ils iront rendre visite à leur famille en Italie ou peut-être plus tard, après les études (pour certains après les études supérieures), quand ils envisagent de s'y installer définitivement.

Quant à la dernière question : « Quels sont les aspects que tu voudrais approfondir pendant les cours d'italien ? », l'expression et la production orales avec l'écoute des documents sonores authentiques semblent intéresser la plupart des élèves. Viennent ensuite les exercices de grammaire, les sites Internet, la lecture, les revues et magazines, les émissions de télé, l'analyse de textes littéraires, des aspects de la culture et de la civilisation italiennes, activités qui se retrouvent en classe, selon leurs affirmations, qu'ils considèrent comme nécessaires et qu'ils voudraient approfondir. Nous pouvons, encore une fois, faire la remarque que nous sommes devant des élèves actifs et impliqués, « acteurs » de leur apprentissage et conscients des efforts à faire pour progresser dans l'acquisition de la langue.

#### 2.3.4.3 Appréciations générales pour les réponses données par les élèves qui étudient l'italien et l'espagnol

Dans les deux groupes d'élèves questionnés, ceux qui étudient l'espagnol langue étrangère et ceux qui étudient l'italien langue étrangère, nous remarquons une forte motivation, intrinsèque et extrinsèque à la fois, car le besoin de savoir qui pousse chaque personne à agir est complété par une nécessité environnementale : la connaissance de la langue leur sera nécessaire pour communiquer lors de leurs déplacements dans ces pays. Très peu d'élèves pensent à soutenir l'épreuve orale de baccalauréat dans cette langue (deux en espagnol, aucun en italien). Savoir communiquer semble être leur priorité.

Les élèves jouent un rôle actif dans leur apprentissage, ils s'y impliquent. Le fait que les deux langues sont des langues romanes et donc apparentées au roumain font qu'elles sont

---

<sup>20</sup> la vie est belle ; rentrons à la maison ; je fais tout ce que je veux ; dans la gueule du loup ; un voyage en Italie ; la bouche de la vérité ; le chef de tous les chefs.

perçues comme des langues faciles à apprendre. Ce sont des représentations qui peuvent influencer la motivation et l'attitude envers l'acte d'enseignement.

Les conditions d'apprentissage ont aussi un rôle à jouer dans ce processus. Dans les deux cas, les cours de langue ont lieu en dehors du temps scolaire normal, les élèves devant se déplacer exprès ; c'est une contrainte supplémentaire qui s'explique par le manque de professeurs d'espagnol et d'italien. Les cours sont organisés pendant la matinée (une fois par semaine, deux heures, de 9h à 11h), alors que les élèves commencent normalement leur activité scolaire à 14 h. Le manque de manuels scolaires adaptés pour chaque niveau constitue un autre point négatif : ils utilisent un manuel unique alors que les classes ne sont pas homogènes. Il revient à l'enseignant la difficile charge et la responsabilité d'organiser ses cours en tenant compte de tous ces facteurs : les besoins des élèves, leur motivation, le curriculum de l'école, les programmes scolaires et enfin, les matériels et supports didactiques dont il dispose.

#### 2.3.4.4 Analyse des réponses données par les élèves qui étudient l'anglais

Nombre d'élèves interrogés : 49 Nombre de classes : 3
--

1. Les réponses à la première question : « Pourquoi apprends-tu l'anglais ? » sont assez détaillées et se ressemblent chez la plupart des élèves. Les élèves ont la conscience de l'utilité de l'apprentissage de cette langue. Ils affirment étudier l'anglais parce que cette discipline :

- fait partie des disciplines obligatoires du programme scolaire ;
- est une langue de diffusion internationale ;
- est la langue étrangère la plus étudiée ;
- leur sera d'une grande utilité pour la préparation de l'épreuve orale de langue au baccalauréat ;
- leur plaît ;
- est une belle langue ;
- est facile à apprendre ;
- leur serait utile dans la vie et surtout pour leur avenir professionnel ;
- leur serait utile lors des voyages à l'étranger ;
- offre une ouverture vers d'autres pays et d'autres gens ;
- pourrait leur faciliter la connaissance, la communication et la compréhension avec des jeunes d'autres pays.

2. À la deuxième question, « Qu'est-ce qui te plaît dans ton apprentissage de l'anglais ? », les élèves reprennent des idées comme : l'ouverture vers d'autres pays, d'autres cultures (« j'aime étudier cette langue car de cette manière je découvre d'autres traditions et coutumes ») mais aussi la prononciation, l'accent, le vocabulaire, la grammaire, « malgré les quelques difficultés ». Un répondant nous dit que ce qui l'aide et le motive dans l'apprentissage de l'anglais c'est de « le rencontrer partout dans le quotidien, des films ou des documentaires télévisés, l'Internet, des chansons, etc. » mais aussi le fait d'avoir « un professeur sympathique ».

Parler et communiquer en anglais constituent une motivation en soi : « j'aime parler cette langue », « j'aime beaucoup échanger des idées et communiquer librement en anglais ». La grammaire de l'anglais a la réputation d'être plus facile que la grammaire des autres langues étrangères étudiées : « j'ai appris l'anglais plus facilement que le français » ; « l'anglais est une langue facile à parler, facile à comprendre, facile à lire et à écrire et la grammaire n'est pas trop difficile en comparaison avec d'autres langues ». Cette facilité d'apprentissage est très bien expliquée par un élève qui répond que « l'anglais est une langue facile à apprendre parce que je l'entends partout ». L'exposition linguistique joue un rôle décisif, aide et contribue constamment à améliorer les compétences langagières dans la langue cible.

D'autres réponses, plus complètes nous prouvent que nos répondants comprennent bien l'importance de l'étude d'une langue étrangère, en occurrence l'anglais : « j'aime que certaines leçons, très importantes pour notre culture générale, nous aident à nous former une vision sur les valeurs du monde et sur ses beautés ».

Nous avons aussi deux répondants qui affirment ne rien aimer « en particulier » dans leur apprentissage de l'anglais et deux autres qui considèrent que c'est une langue difficile et complexe : « c'est pourquoi je ne peux pas l'apprendre avec la même facilité que l'espagnol et l'italien » mais « malgré ça, c'est une langue très utile car c'est une langue de circulation internationale et la connaître pourrait beaucoup m'aider ».

3. La troisième question vise à savoir ce qui déplaît à nos élèves dans l'apprentissage de l'anglais. Réponses qui apparaissent le plus souvent :

- « la grammaire est trop complexe et trop difficile pour moi » ;
- « trop de grammaire en classe dont l'utilité m'échappe » ;
- « grammaire et prononciation » ;

- « je n'aime pas les leçons du manuel scolaire car elles ne sont plus d'actualité même si certaines débattent des thèmes importants » ;
- « je n'aime pas l'écrit qui est très différent du roumain et très difficile pour moi » ;
- « une prononciation incorrecte peut induire une confusion dans la compréhension » ;
- « je ne suis pas « douée » pour ainsi dire. Personnellement, je ne peux pas l'apprendre car je ne retiens pas les mots, je suis incapable de former une phrase. J'aimerais bien trouver « le déclic » qui fasse possible cet apprentissage... ».

4. Ce qui déplaît aux élèves leur pose, en général, des difficultés dans l'apprentissage, c'est pourquoi, à la quatrième question, nos répondants reprennent souvent les mêmes idées qu'à la question antérieure. Selon eux, les difficultés le plus souvent rencontrées concerneraient la communication orale. L'un d'eux invoque la timidité comme obstacle qui l'empêcherait de prendre la parole ; d'autres considèrent comme difficiles la prononciation de certains mots, l'accentuation et la grammaire (surtout les temps verbaux).

5. Quant à la cinquième question - les mots qui leur viennent à l'esprit quand ils pensent à la discipline « langue anglaise » - une partie des répondants nous listent des mots à thèmes qui font partie du vocabulaire de base de l'anglais ou des expressions usuelles du monde de l'école : « teacher », « students », « school », « homework », « study », « dictionary », « grammar book », « shut up », « OK », « yes », « no », « thanks you », « please », « go on », « sorry », « good », « work »<sup>21</sup> ; des sentiments : « I love you », « I hate you », « miss you », <sup>22</sup> du monde du travail, des loisirs ou de la famille : « do you speak english ? », « people », « discover », « best », « football », « personal computer », « manager », « friends », « smiley », « games », « Sunday », « family », « English people », « eat », « mother », « holliday », « country », « trips », « books », « theatre », « movies », « food », « closed », « houses », « animals ».<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> « professeur », « étudiants », « école », « devoir », « étude », « dictionnaire », « livre de grammaire », « tais-toi », « OK », « oui », « non », « merci », « s'il te plaît », « vas-y », « désolé », « bien », « travail ».

<sup>22</sup> « je t'aime », « je te déteste », « tu me manques ! »

<sup>23</sup> « vous parlez l'anglais ? », « les gens », « découvrir », « meilleur », « football », « ordinateur », « manager », « amis », « émoticônes », « des jeux », « samedi », « famille », « les Anglais », « manger », « mère », « vacances », « pays », « excursions », « livres », « théâtre », « films », « nourriture », « clos », « maisons », « animaux ».

La discipline « langue anglaise » renvoie souvent la pensée de nos répondants vers les pays où cette langue est le plus parlée, la Grande-Bretagne et les États-Unis (réponses données en roumain). Pour conclure, dans l'esprit de nos élèves, l'anglais est la « langue de Shakespeare », une langue de diffusion internationale, la langue de l'informatique et de la communication, de l'ouverture vers d'autres cultures et peuples, qui ouvre des perspectives pour une réussite professionnelle.

6. Les réponses à la sixième question nous permettent de noter que l'anglais est considéré comme une langue utile dans un cadre personnel et privé ; ils voudraient le parler pour « connaître et communiquer avec d'autres personnes qui le parlent » ; « visiter d'autres pays » mais aussi dans un cadre professionnel : « trouver un emploi au pays ou à l'étranger » ; « poursuivre des études universitaires » ; « réussir l'épreuve orale de baccalauréat » ; « travailler dans le domaine de l'informatique ».

7. À la question n° 7 « Quels sont les aspects que tu voudrais approfondir pendant les cours d'anglais ? », une grande partie de nos répondants considère que le plus important est d'approfondir la communication à l'oral avec l'écoute des documents sonores authentiques car « c'est plus important que d'étudier en détail la grammaire » pour « mieux observer les expressions spécifiques à l'anglais » et pour « pouvoir discuter librement sur n'importe quel sujet ». Concernant l'erreur en classe de langue, un élève nous dit : « je préférerais que la langue utilisée pendant le cours soit uniquement l'anglais pour enrichir mon vocabulaire et pour oublier les inhibitions qui m'empêchent de parler pour ne pas faire des erreurs ». Il préfère ne pas s'exprimer et ne pas « prendre le risque » de commettre d'erreurs. Au lieu de sanctionner l'erreur, l'enseignant devrait la placer au centre de la démarche pédagogique. L'erreur est nécessaire car elle constitue une étape dans l'acquisition de la connaissance et l'enseignement moderne devrait toujours en tenir compte.

Intégrer l'ordinateur et Internet en classe, discuter et analyser divers articles de presse et émissions de télé, débattre les problèmes des jeunes font partie aussi des vœux d'une grande majorité des répondants. L'anglais est perçu comme « une nécessité dans le monde actuel, une langue très médiatisée ; nous avons la possibilité d'approfondir divers thèmes par l'intermédiaire de l'Internet, de la télévision, des lectures... ». À l'opposé, les rédactions, la lecture et l'analyse des textes littéraires sont des aspects à approfondir seulement pour 8 élèves sur 49 interrogés.



Pour conclure, il est incontestable que l'anglais est la langue étrangère préférée de la plupart des élèves questionnés. Vue comme une langue de diffusion internationale qui peut aider dans beaucoup de circonstances de la vie privée ou professionnelle, la langue anglaise a aussi la réputation d'être une langue facile à apprendre. L'aide « médiatique » contribue beaucoup à l'acquisition et à l'amélioration des compétences langagières en cette langue. Télévision, radio, Internet semblent être de vrais promoteurs de l'anglais. Dans l'apprentissage de cette langue, l'acquisition de la compétence de communication semble être la priorité de nos élèves car elle faciliterait l'ouverture vers d'autres cultures et d'autres peuples et pourrait également s'avérer utile dans un cadre professionnel.

#### 2.3.4.5 Analyse des réponses données par les élèves qui étudient le français

Nombre d'élèves interrogés : 111 Nombre de classes : 5
---

À la première question, « Pourquoi apprends-tu le français ? », les réponses nous donnent clairement des indices sur la motivation des élèves. Les deux types de motivation, intrinsèque et extrinsèque, se retrouvent souvent dans une même réponse.

Premièrement, la motivation intrinsèque vient de leur désir, de leurs préférences et de leur choix : « j'aimerais visiter la France » ; « j'aime cette langue » ; « c'est une belle langue » ; « c'est une langue accessible » ; « j'aime la sonorité de la langue » ; « c'est une possibilité d'élargir mes connaissances » ; « la littérature française est intéressante » ; « j'adore la France, sa culture et civilisation, sa langue, la façon de prononcer les mots et l'accent spécifique » ; « ma chanteuse préférée, Céline Dion parle et interprète en français et j'aimerais bien le parler aussi » ; « le français me semble plus facile et plus intéressant que les autres langues étrangères » ; « je voudrais parler au moins deux langues étrangères, l'anglais et le français » ; « j'aimerais visiter Paris ».

Pour ce qui est de la motivation extrinsèque, l'apprentissage du français est plutôt vu comme une obligation car « c'est une des langues étrangères que l'on peut étudier à l'école » ; « elle fait partie du programme scolaire » ; « elle m'a été imposée par l'école » et « j'étudie le français dès l'école primaire. Cependant je ne considère pas cet apprentissage comme une obligation mais comme un plaisir ». L'étude de la langue française constitue une nécessité car « c'est une langue de circulation internationale » ; « après l'anglais c'est la deuxième langue la plus parlée en Europe » ; « elle constitue une chance en plus pour une vie meilleure » ; « elle me permet de communiquer avec des personnes de différents pays » ; « elle me servira à

l'examen oral de langue moderne au baccalauréat » ; « elle me servira plus tard pour obtenir un emploi dans un pays où on parle le français » ; « elle constituera un point positif dans mon CV ».

Même si, en début d'apprentissage, le français n'est qu'une langue étrangère imposée par le système d'enseignement, il peut, par la suite, éveiller l'intérêt des élèves. Nous pensons que la qualité de l'acte éducatif contribue de manière décisive à ce que les élèves aient une attitude positive envers cet apprentissage. En même temps, comme la société roumaine actuelle valorise et promeut plutôt l'anglais comme un atout pour la réussite sociale et professionnelle, il faut dire que le français se voit souvent minimalisé et réduit à l'idée de langue vivante imposée et apprise par obligation.

Pour avoir un regard plus objectif sur les réponses données aux questions 2, 3 et 4 nous les avons groupées dans le tableau n° 2. Nous présentons les réponses données par 20 de nos répondants sur le total de 111 élèves interrogés.

Répondant	2. Qu'est-ce qui te plaît dans ton apprentissage du français ?	3. Qu'est-ce qui te déplaît dans ton apprentissage du français ?	4. Quelles sont les difficultés que tu rencontres dans l'apprentissage du français ?
1	- « lire, traduire et converser quelquefois ; j'aime beaucoup la grammaire »	- « l'accent quelquefois »	- « les règles de prononciation »
2	- « lire et découvrir des choses sur la France »	- « je n'aime ni la grammaire ni les rédactions »	- « je ne comprends pas bien la grammaire ni les règles »
3	- « l'accent de cette langue »	- « je n'aime pas la grammaire que je trouve très difficile »	- « difficultés de prononciation et dans l'apprentissage de la grammaire »
4	- « j'ai toujours aimé l'accent des Français et à l'école j'aime lire en français »	- « je n'aime pas la grammaire »	- « quelques difficultés de prononciation, beaucoup de difficultés de grammaire »
5	- « la prononciation de certains mots »	- « je n'aime pas la grammaire du français »	- « la conjugaison des verbes et la grammaire en général »
6	- « la sonorité de cette langue »	- « il n'y a rien qui me déplaît. C'est difficile mais il n'y a pas de satisfaction sans efforts »	- « la grammaire me semble difficile »
7	- « le français est une langue facile à apprendre, agréable à écouter, une langue en voie d'extension. L'étude du français constitue une chance en plus pour une vie meilleure »	- « dans ma conception, l'étude du français ne devrait pas se faire seulement avec la lecture des textes du manuel scolaire et des exercices de grammaire. Il serait beaucoup plus facile d'apprendre par des leçons interactives »	- « la plus grande difficulté à dépasser c'est le manque d'intérêt, de ma part en tant qu'élève mais aussi de la part du professeur qui fait son métier sans plus, sans s'impliquer pour faciliter l'étude de cette langue »
8	- « j'aime le français parce que c'est une langue facile à apprendre qui ressemble en grande partie au roumain »	- « il n'y a rien qui me déplaît dans l'étude du français »	- « la prononciation de certaines syllabes( les sons : en, au, ent...) totalement différente de la prononciation roumaine, me crée des difficultés dans la prononciation correcte de certains mots »

9	- « dans l'étude du français j'aime lire à haute voix et traduire ; j'aimerais le parler couramment »	- « je n'aime pas la prononciation compliquée et surtout les accents qui m'empêchent souvent de prononcer correctement un mot plus difficile »	- « dans l'apprentissage du français mes difficultés concernent la prononciation et la traduction de certains mots »
10	- « le français est une langue très parlée dans le monde et son étude est bienvenue »	- « à mon avis c'est une langue assez difficile, surtout la grammaire »	- « une difficulté dans l'étude du français c'est la grammaire et tout ce qui à un rapport avec elle »
11	- « le parler »	- « la grammaire »	- « la grammaire »
12	- « j'aime le français car il représente une provocation pour moi ; c'est une langue difficile, autant dans la prononciation que dans l'écrit et la conjugaison »	- « je n'aime pas la conjugaison des verbes car il y a beaucoup d'exceptions à la règle que je ne comprends pas »	- « je pense qu'il serait beaucoup plus facile à apprendre si je connaissais quelqu'un avec qui je puisse communiquer en français »
13	- « dans l'étude de cette langue j'aime la plupart des mots qui ressemblent au roumain, ce qui fait l'apprentissage plus accessible »	- « je n'aime pas la grammaire qui me semble très difficile, les trois groupes verbaux qui se conjuguent différemment »	- « je rencontre des difficultés dans l'apprentissage de la grammaire »
14	- « la possibilité d'avoir une conversation en français »	- « je n'aime pas le fait que la leçon de français est exclusivement conçue à partir du manuel scolaire »	- « une difficulté serait la communication orale en français, très réduite en classe »
15	- « la ressemblance avec le roumain qui facilite l'apprentissage »	- « la grammaire »	- « la grammaire »
16	- « lire et traduire les leçons du manuel scolaire »	- « les verbes, la conjugaison »	- « quand le professeur parle vite, je ne comprends pas toujours ce qu'elle dit »
17	- « lire des textes en français (des poésies en spécial) ; j'aime visionner des films en version originale sans sous titrage »	- « la grammaire mais vu son importance pour communiquer je dois l'apprendre »	- « je n'ai pas de difficultés dans l'apprentissage du français »
18	- « langue latine, pas trop difficile pour nous à comprendre ; la grammaire n'est pas trop difficile, la prononciation non plus »	- « la façon dont on étudie cette langue en Roumanie, il nous faut beaucoup d'années d'étude pour l'apprendre »	- « je n'ai pas rencontré de difficultés »
19	- « lire en français, l'accent intéressant et agréable à entendre »	- « la grammaire car on y met trop l'accent, surtout les verbes et la conjugaison »	- « ma difficulté principale est de parler librement, j'ai du mal à trouver mes mots »
20	- « la découverte des textes nouveaux qui nous permettent d'apprendre de nouvelles choses et des mots nouveaux »	- « la grammaire »	- « la grammaire que je trouve difficile et un peu compliquée »

Tableau n° 2 : Citations de réponses d'élèves au questionnaire « Motivation et besoins dans l'apprentissage d'une langue »

Les réponses sont souvent assez détaillées, avec des explications claires, bien formulées, cohérentes. Les élèves aiment lire en français, car les sonorités et l'accent de la

langue française semblent les sensibiliser spécialement. Ce qui déclenche le plaisir d'apprendre est aussi d'être capable de communiquer en français. L'origine latine et, par conséquent, la ressemblance avec le roumain facilitent aussi la perception positive du français. La découverte de nouveaux textes constitue un stimulus ; la dimension éducative de l'interculturel y apparaît.

Les réponses prouvent aussi que les élèves ont l'habitude des leçons de français assez « traditionnelles » : lecture, traduction, exercices de vocabulaire, découverte des faits de culture et de civilisation françaises, grammaire explicite et exercices de grammaires, etc. Ce type de leçon ayant comme unique support pédagogique uniquement le manuel scolaire ne semble cependant pas satisfaire tous les répondants. Selon l'avis du répondant 7 (tableau n° 2), l'apprentissage du français serait facilité par des leçons interactives.

S'agissant de ce qui leur déplaît, l'étude de la grammaire fait presque l'unanimité, surtout le paradigme verbal. En classe, l'accent est mis sur la conjugaison et les règles de la concordance des temps, le plus souvent hors contexte. La méthode explicite d'enseignement de la grammaire utilisée par les professeurs ne semblent pas les motiver. D'ailleurs, les éléments qui déplaisent déclencheront par la suite des difficultés d'apprentissage et les répondants en parlent en réponse à la quatrième question. Cela concerne plus souvent la grammaire aux difficultés de laquelle s'ajoutent celles de parler librement, de s'exprimer à l'oral car, selon leur propos, c'est un exercice rarement pratiqué en classe. Le manque d'intérêt de la part des deux actants du processus d'enseignement - le professeur et l'élève - est mis en cause. Chacun d'entre eux « fait son devoir » mais un supplément d'implication, de l'avis de l'un de nos répondants, serait nécessaire pour « faciliter l'apprentissage ». Enfin, un autre élève (le répondant 12, tableau n° 2) pense que connaître quelqu'un pour communiquer en français lui serait très utile.

Concernant les difficultés rencontrées dans l'apprentissage, nous remarquons une prise de conscience assez réaliste. Nos répondants en parlent objectivement. Il serait peut-être utile que les enseignants tiennent compte de toutes ces observations afin d'utiliser les stratégies didactiques les mieux adaptées à ces besoins.

En réponse à la question 5 « Quels mots te viennent à l'esprit quand tu penses à la discipline « langue française » ? », nous avons beaucoup de noms propres, de noms de pays où l'on parle le français (la France, la Belgique, le Canada, le Québec) de grandes villes (Paris, Lyon, Dijon, Côte-d'Azur), des monuments historiques ou architecturaux (la Tour Eiffel, Notre-Dame, le Louvre, le Moulin Rouge, les Champs-Élysées, la Bastille). Nous retrouvons aussi des noms de personnalités historiques, sportives, politiques ou artistiques (Napoléon,

Zinédine Zidane, Thierry Henry, Karim Benzema, Edith Piaf, Céline Dion, Gérard Depardieu, Jacques Villeneuve, Jean Alesi, Nicolas Sarkozy, Carla Bruni).

Des expressions et mots d'usage courant apparaissent également :

- des salutations (« bonjour Monsieur », « au revoir ») et des formules de présentation (« je m'appelle », « je suis », « comment t'appelles-tu ? ») ;
- des noms communs, des mots entendus en classe (« oui », « Madame », « vous », « moi », « Mademoiselle », « merci », « silence là-bas », « s'il vous plaît », « vis-à-vis », « aujourd'hui », « quatre », « professeur », « la date », « devoir », « avoir », « accent », « bureau », « bien sûr ») ;
- du vocabulaire culinaire (« manger », « boire », « cuisine », « du bleu », « champagne », « vins », « omelette de fromage ») ;
- des expressions et des mots du quotidien (« rendez-vous », « comme-ci comme-ça », « déjà-vu », « amour », « amis », « copain », « gâteau », « maison », « voyage », « maman », « mère », « père », « enfant », « grand », « petit », « fenêtre », « culture », « information ») ;
- et quelques phrases ou morceaux de phrases : « Liberté, égalité, fraternité », « c'est la vie ! », « je t'aime », « mal du siècle », « Et si tu n'existais pas... ».

Nous avons ensuite quelques remarques en roumain : « când mă gândesc la limba franceză îmi vine în minte în primul rând cuvântul elegantă și finețe pentru că limba franceză mi se pare o limbă deosebit de frumoasă »<sup>24</sup> ; « limbă frumoasă, eficientă, dificilă, interesantă »<sup>25</sup> ; « șampanie, parfum, romantism »<sup>26</sup> ; « cultură, dezvoltare, frumusețe, înțelepciune, varietate, educație, TGV, bogăție culinară (brânzeturile, vinurile), rafinement »<sup>27</sup> .

Beaucoup d'informations nous parviennent par l'intermédiaire de ces réponses. Elles laissent entrevoir une relativement bonne connaissance de la culture et de la société françaises actuelles, des personnalités, des villes et des monuments qui constituent la spécificité française. Il y a de l'admiration pour cette culture et de l'intérêt pour cette langue reconnue pour être « belle » mais aussi « difficile ».

---

<sup>24</sup> « quand je pense à la discipline la langue française, premièrement je pense aux mots raffinement et élégance car le français me semble une langue extrêmement belle ».

<sup>25</sup> « belle langue, efficiente, difficile, intéressante ».

<sup>26</sup> « champagne, parfum, romantisme ».

<sup>27</sup> « culture, développement, beauté, sagesse, variété, éducation, TGV, richesse culinaire (les fromages, les vins), raffinement ».

Les réponses à la question 6, « La connaissance du français pourrait-elle te servir ? Dans quelle situation ? » fournissent aussi quelques éléments. Selon nos élèves, la connaissance du français, langue très répandue dans le monde, pourrait leur servir :

- pour communiquer ou prendre contact avec ceux qui la parlent ;
- pour étudier à l'étranger ( en France ou dans un pays francophone) ;
- pour visiter la France ou un pays francophone ;
- pour voyager et « se débrouiller » dans un autre pays ;
- plus tard, quand pour obtenir un emploi dans le pays, il va falloir connaître au moins une langue étrangère ;
- pour obtenir un emploi à l'étranger ;
- pour sa propre culture et connaissance ;
- sur Internet pour consulter des sites français ou pour faire la connaissance des jeunes qui parlent le français.

Deux élèves sur les 111 interrogés disent que la connaissance de cette langue leur servira à l'examen oral du baccalauréat. L'un d'eux ne trouve pas d'utilité à ces connaissances hors du cadre scolaire et trois autres ne pensent pas que le français pourrait leur servir. Contrairement aux élèves qui étudient l'italien ou l'espagnol, aucun d'entre eux ne pense aller s'installer en France ou dans un pays francophone. La France a la réputation d'un beau pays que l'on doit visiter (beaucoup d'entre eux veulent voir Paris). Faire ou continuer ses études en France ou dans un pays francophone est aussi vu comme une possibilité où la connaissance de cette langue serait un atout.

L'intérêt pour l'étude du français est bien mis en évidence avec la dernière question « Quels sont les aspects que tu voudrais approfondir pendant les cours de français ? (communication à l'oral sur des thèmes variés, exercices de grammaire, activités d'écoute de documents sonores, observation et analyse de différents documents authentiques : articles de presse, magazines, sites Internet, émissions de télé, etc., rédactions, lecture et analyse de textes littéraires) ».

Dans leurs réponses, les élèves nous donnent beaucoup d'informations sur leurs besoins et envies d'apprentissage. L'un d'eux voudrait apprendre tout en s'amusant : « à mon avis la communication à l'oral sur des thèmes variés ou des petits jeux en français nous aideraient à enrichir notre vocabulaire mais aussi à bien prononcer les mots et avoir un accent correct. Une émission de télé ou un film français pourraient nous aider à apprendre d'une manière détendue ».

Un autre voudrait presque approfondir toutes les activités que nous avons suggérées entre parenthèses : « J'aimerais avoir des activités d'écoute de documents sonores pour mieux fixer la prononciation des mots, pratiquer des exercices d'écriture et de lecture, de la communication à l'oral, des rédactions. Concernant la grammaire j'aimerais approfondir les temps verbaux et la syntaxe de la phrase. Je suis, en général, contente de la manière dont la classe de français est conçue. J'ai une très bonne mémoire visuelle et j'aimerais consulter des sites, des images, des petits films sans sous-titrage en roumain (où le sous-titrage soit en français, ainsi on pourrait voir en même temps l'écrit et entendre la prononciation du mot) ».

Le désir d'apprendre le français est présent et la grande majorité des répondants voudrait approfondir la communication à l'oral suivie de l'analyse des documents sonores authentiques. Nous avons déjà vu comment l'aide médiatique dont bénéficie l'anglais joue beaucoup en la faveur de cet apprentissage. Sur ce point des propositions très pertinentes sont énoncées par un élève : « À mon avis, il faudrait introduire des activités d'écoute de documents sonores parce que ça contribuerait à éduquer l'ouïe. Il serait bien d'avoir une chaîne de télévision française à la maison. J'ai participé à des concours scolaires (l'olympiade d'anglais) parce que j'ai eu la possibilité de regarder à la télé des émissions en anglais. Je pense que si ces émissions avaient été diffusées en français, j'aurais appris le français et j'aurais participé à des concours de français. L'éducation sonore et visuelle donne de très bons résultats dans l'étude d'une langue étrangère ».

La lecture des réponses à cette dernière question nous prouve qu'il y a aussi chez ces élèves, le désir :

- de plus de liberté dans le choix des thèmes débattus en classe ;
- de faire des activités qui leur permettent de mieux connaître la culture française (voir des films documentaires, des images, etc.) ;
- d'écouter la musique des grands compositeurs français ;
- de chanter en français ;
- d'entendre parler un locuteur natif ;
- d'utiliser des méthodes interactives d'apprentissage ;
- de découvrir les grandes personnalités de la France ;
- de travailler le vocabulaire du domaine de l'informatique (de l'ordinateur en général et de l'Internet).

Mais à côté de tous ceux qui proposent des activités et qui donnent volontiers leur avis, il y a aussi des élèves qui font confiance à l'école et à leur professeur : « je crois que les professeurs savent mieux ce qu'il faut approfondir » .

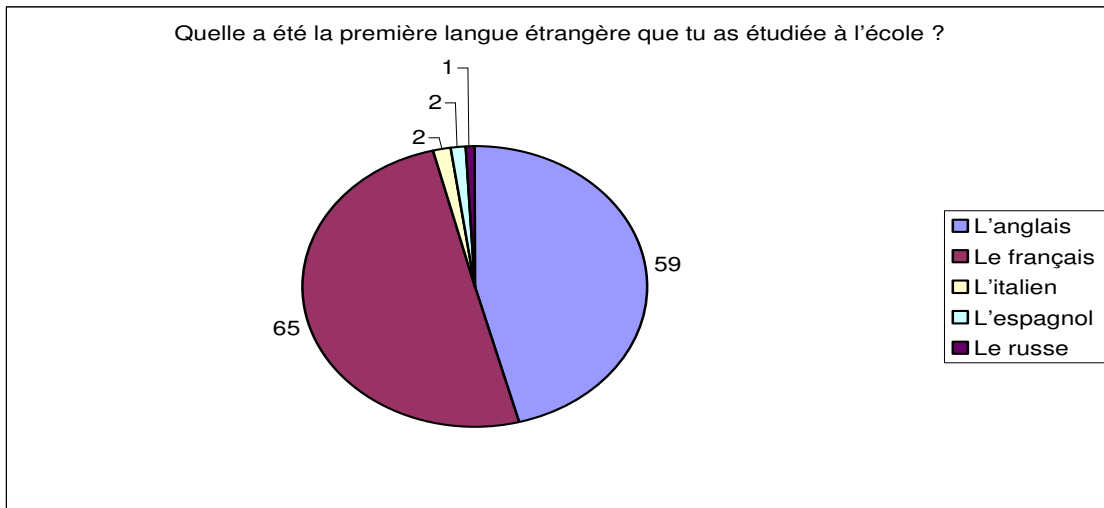
Parmi les langues étrangères étudiées à l'école, le français occupe actuellement la deuxième place après l'anglais. Même si c'est une discipline imposée par le curriculum scolaire, nous remarquons, en général, une attitude ouverte et positive envers cet apprentissage. La sonorité du français, perçue comme spécifique, si elle pose des problèmes de prononciation, elle représente aussi un défi que les apprenants voudraient bien relever.

Si de moins en moins d'élèves pensent à présenter l'épreuve orale de baccalauréat en français, plusieurs pensent pouvoir s'en servir comme langue de communication lors des voyages ou des études à l'étranger, pour accéder à des informations à travers Internet ou connaître des jeunes d'autres pays.

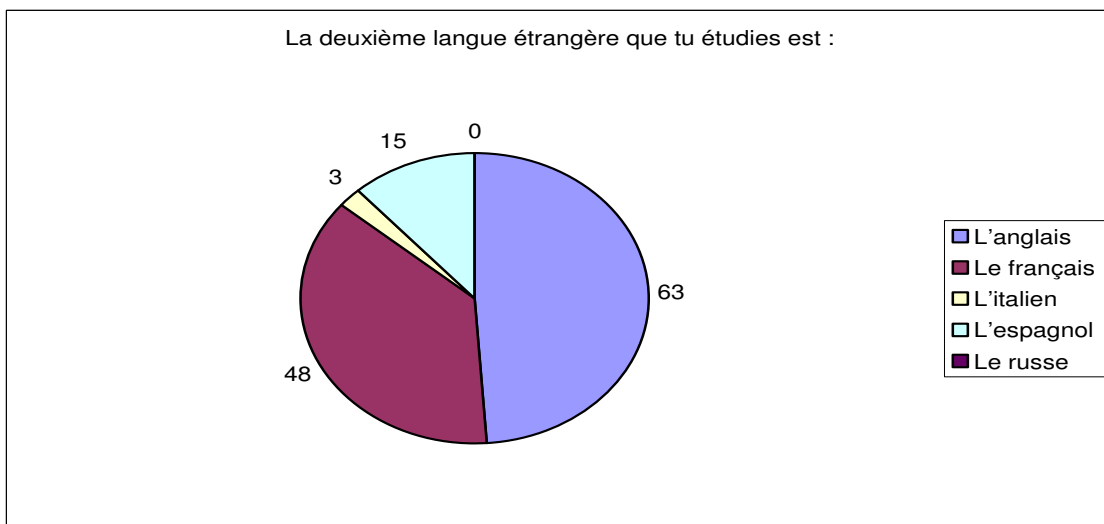
#### 2.3.4.6 Appréciations générales pour l'analyse des questionnaires

Le choix d'une langue est surtout un « choix » de l'institution scolaire, qui décide quelles seront les langues étrangères étudiées en fonction d'une multitude de facteurs comme les ressources pédagogiques ou humaines et que nous avons déjà énumérées. Le cursus scolaire de l'enseignement roumain suppose l'étude d'une langue étrangère dès le CE1 et l'obligation d'introduire une deuxième langue étrangère à partir de la 6<sup>e</sup>. Notre enquête nous a montré que la première langue étrangère étudiée par nos répondants est le français mais que l'anglais suit de très près. Si le français reste encore la première langue étrangère étudiée en début de scolarité, nous avons aussi constaté que les préférences des élèves s'orientent plutôt vers l'anglais et l'espagnol alors que l'intérêt pour le français semble diminuer (voir les graphiques 5, 6, 7).

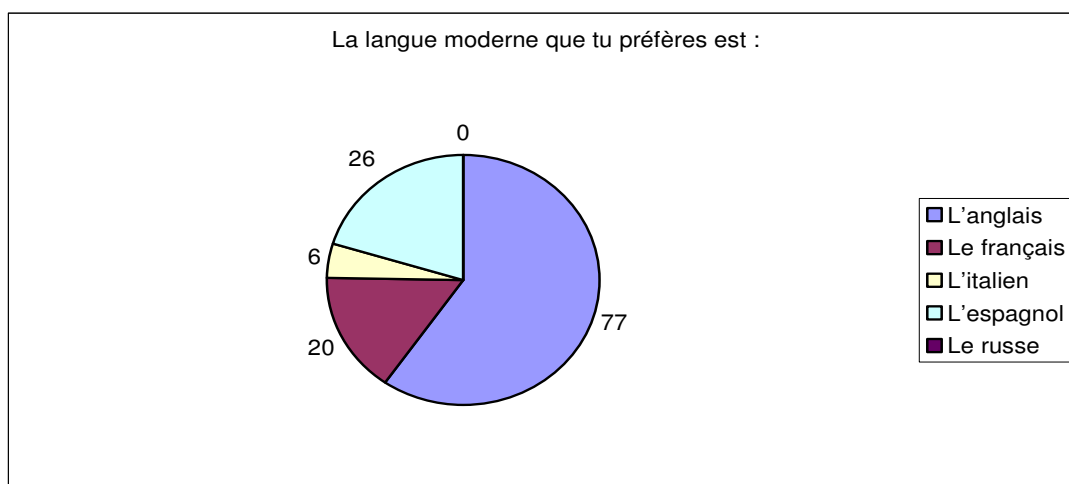




Graphique 5 : La première langue étrangère étudiée à l'école



Graphique 6 : La première langue étrangère étudiée à l'école



Graphique 7 : La langue moderne préférée

Si, pour l'anglais et l'espagnol, les élèves bénéficient d'une « exposition linguistique » précieuse apportée par les médias, a contrario, le français et l'italien se retrouvent beaucoup moins médiatisés et cela se répercute sur la motivation et le choix de ces langues pour la préparation de l'examen oral du baccalauréat.

En regardant la situation des élèves inscrits à l'examen de baccalauréat dans le lycée où nous avons mené notre enquête, une conclusion pour l'enseignement du français langue étrangère s'impose : les élèves inscrits pour l'épreuve de français par rapport à ceux inscrits pour l'anglais sont moins nombreux ; cette différence semble rester constante et même en baisse pour le français. (voir le tableau n°3). Le nombre d'élèves inscrits pour les épreuves d'italien et d'espagnol reste assez réduit mais il s'explique par l'effectif assez restreint d'élèves qui étudient ces langues ; d'un autre côté, depuis 2009, la langue russe n'existe plus dans le cursus scolaire de notre école.

L'année	Nombre total d'élèves inscrits au baccalauréat	Nombre d'élèves inscrits à l'épreuve orale d' <b>anglais</b> langue étrangère	Nombre d'élèves inscrits à l'épreuve orale de <b>français</b> langue étrangère	Nombre d'élèves inscrits à l'épreuve orale d' <b>italien</b> langue étrangère	Nombre d'élèves inscrits à l'épreuve orale d' <b>espagnol</b> langue étrangère	Nombre d'élèves inscrits à l'épreuve orale de <b>russe</b> langue étrangère
2006	203	146	44	8	0	5
2007	267	209	35	3	17	3
2008	235	203	16	8	5	3
2009	207	155	33	3	9	0
2010	181	136	30	4	11	0

Tableau n°3 : La situation des inscriptions à l'épreuve orale de langue à l'examen de baccalauréat entre 2006 – 2010

Outre la variété des motivations, l'apprentissage de la langue loin des communautés parlant cette langue suscite d'énormes difficultés. Nous considérons que la langue devrait être intégrée d'une façon naturelle sans perturber les rythmes habituels des activités des apprenants. En dehors de son cours, l'apprenant abandonne la langue étrangère jusqu'au moment de faire ses devoirs ou pour la retrouver en classe. Il se forme une image de la langue qui ne vit que dans la salle de classe. Pour remédier à cette image défavorable, il faudrait intégrer la langue dans la vie de l'élève de manière plus ou moins permanente.

Les enseignants pourraient faire plusieurs propositions aux élèves dans ce sens ; les impliquer dans des projets éducatifs interculturels ; les solliciter à une participation active avec des idées et des travaux pratiques ; les inciter à se trouver des correspondants de diverses nationalités mais garder le français comme langue d'échange et de connaissance. Leur cultiver le goût pour apprécier les richesses de la diversité linguistique et culturelle par des actions qui les sollicitent en dehors du temps scolaire : visionner un film français ou francophone, découvrir la chanson française, la littérature, l'art, etc. ; leur proposer des activités périscolaires intéressantes qui impliquent l'utilisation du français (former une troupe de théâtre, un cercle de débats ou de lectures littéraires, etc.).

Ces formes de travail individuel, en dehors de l'emploi de temps scolaire peuvent représenter un énorme potentiel dans les domaines de l'apprentissage interculturel et de la formation des compétences communicatives. Avec les nouvelles technologies et la présence de l'Internet qui favorise et facilite les échanges, les possibilités d'intégrer une langue étrangère dans le quotidien sont multiples. Il est vrai que l'anglais est la langue présente partout dans tous les médias roumains mais les enseignants de français disposent d'autant de moyens et de ressources didactiques innovantes qui pourraient compenser au moins en partie cette préférence et cette quasi-permanence de l'anglais dans le quotidien de nos jeunes élèves.

Pour chacune des langues étrangères qui ont constitué l'objet de nos questionnaires, nous avons trouvé des élèves motivés et actifs. Apprendre une langue étrangère représente pour eux une ouverture vers d'autres peuples et d'autres cultures, un atout pour leur carrière professionnelle. Ils expriment leur avis, ils peuvent dire ce qui les motive, ce qui les fait avancer et progresser. Pour cette raison il nous paraît très important, dans un enseignement moderne centré sur l'apprenant, que l'enseignant connaisse bien son public, ses besoins, motivations et objectifs.

« Si l'on souhaite en effet que tous les élèves accèdent à l'apprentissage des langues, comme cela s'impose partout du fait de l'internationalisation, il faut, à l'évidence, adapter l'enseignement à ce dont ces apprenants ont besoin. La prise en compte de ce dont a besoin l'apprenant lui-même, ici et maintenant, est tout à fait décisive et aucun enseignant, concepteur de programme, auteur de manuel, ou administrateur, ne saurait échapper à cette nécessité méthodologique (ou simplement, réflexive) ». (PORCHER 2004 : 31)

Dans un pays comme la Roumanie dont l'entrée dans l'Union Européenne s'est faite depuis peu, l'apprentissage des langues devrait être prioritaire. Que ce soit pour voyager, pour étudier ou pour travailler à l'étranger, la connaissance d'une langue étrangère trouvera toujours une utilité. Les objectifs d'apprentissage pour la plupart de ces élèves visent principalement la capacité à communiquer dans la langue cible. Pour qu'ils puissent les atteindre, tous les responsables de l'acte éducatif - les enseignants, les structures scolaires, le MEC - devraient prendre en compte ces éléments nouveaux et donner aux élèves les moyens appropriés et l'appui pédagogique nécessaires.